



HAL
open science

Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle

Jocelyne Dizin, Mathias Millet

► **To cite this version:**

Jocelyne Dizin, Mathias Millet. Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle. OURIP - Observatoire Universtaire Régional de l'Insertion Professionnelle. 2000. halshs-04263625

HAL Id: halshs-04263625

<https://shs.hal.science/halshs-04263625>

Submitted on 31 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

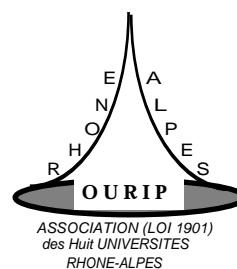
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle

J. DIZIN et M. MILLET

**L'insertion professionnelle
des étudiants en Géographie
de la Région Rhône-Alpes**

**Etudiants inscrits en deuxième ou
troisième cycle de Géographie en
1995/96**



Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle

**L'insertion professionnelle des étudiants en
Géographie
de la Région Rhône-Alpes**

**Etudiants inscrits en deuxième ou troisième cycle
de la filière Géographie en 1995/96**

**Etude réalisée pour l'OURIP avec le concours financier de la région Rhône-Alpes par :
Jocelyne DIZIN (chargée d'études OURIP)
Mathias MILLET (docteur en sociologie)**

Etude n° 00-26

OURIP – Campus Porte des Alpes - Av. P. Mendès-France - 69676 BRON Cedex

Tel : 04 78 01 18 40 - 04 78 77 43 32 Fax : 04 78 77 43 47

E mail : ourip@univ-lyon2.fr

Site Internet : www.upmf-grenoble.fr/ourip/

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7
LES ETUDIANTS DE DEUXIÈME ET TROISIEME CYCLES	11
PARTICULARITES DE LA POPULATION EN INSERTION	23
DES ETUDES A L'EMPLOI	29
DEGRE DE SATISFACTION	49
CONCLUSION	57
ANNEXES	59
TABLE DES MATIERES	64

INTRODUCTION

Objectif

L'étude qui suit se propose de répondre à la question suivante : à quels emplois accèdent les étudiants titulaires d'un diplôme de géographie qui se présentent sur le marché du travail ?

Pour ce faire, nous analysons l'insertion professionnelle des étudiants inscrits en **deuxième ou troisième cycle de la filière géographie**, au cours de l'année universitaire 1995/96 et qui sont entrés la même année sur le marché du travail.

Champ

Pour identifier la population à étudier, nous avons procédé en trois temps (cf. schéma p.9) :

1. Parmi les étudiants français en formation initiale inscrits en 1995/96 en deuxième ou troisième cycle de la filière géographie dans une université de la région Rhône-Alpes, nous avons sélectionné ceux qui ne se sont pas réinscrits dans la même université l'année suivante.
2. Enquête par questionnaire auprès de cette population.
3. Tri parmi les répondants des seuls étudiants qui, au vu des questionnaires, n'ont pas poursuivi d'études après 96, hormis pour préparer un concours d'enseignement. Ces derniers étudiants, regroupés dans la catégorie « préparation à un concours », sont ceux qui préparent un concours d'enseignement, soit en s'inscrivant à l'IUFM, soit en candidat libre. Nous incluons ces étudiants dans la population en insertion car, dans le cas contraire, ils ne seraient dans le champ d'aucune étude d'insertion.

Plan d'ensemble

- Les études d'insertion professionnelle ont pour objectif principal de fournir des indications sur la valeur d'un niveau de diplôme donné dans une filière donnée (au sens le plus large du terme), lors de la première entrée sur le marché du travail. Elles excluent ainsi logiquement des étudiants ayant déjà travaillé et qui sont en reprise d'études. En effet, lorsque ceux-ci se présentent à nouveau sur le marché du travail, les emplois qu'ils obtiennent sont fonction certes du diplôme obtenu, mais aussi de l'expérience professionnelle accumulée antérieurement, sans qu'il soit possible d'isoler l'effet de chacune de ces variables.

- La première partie décrit la population étudiante inscrite en deuxième ou troisième cycle de géographie durant l'année universitaire 1995/96 à travers les distributions par sexe, âge, série de baccalauréat...

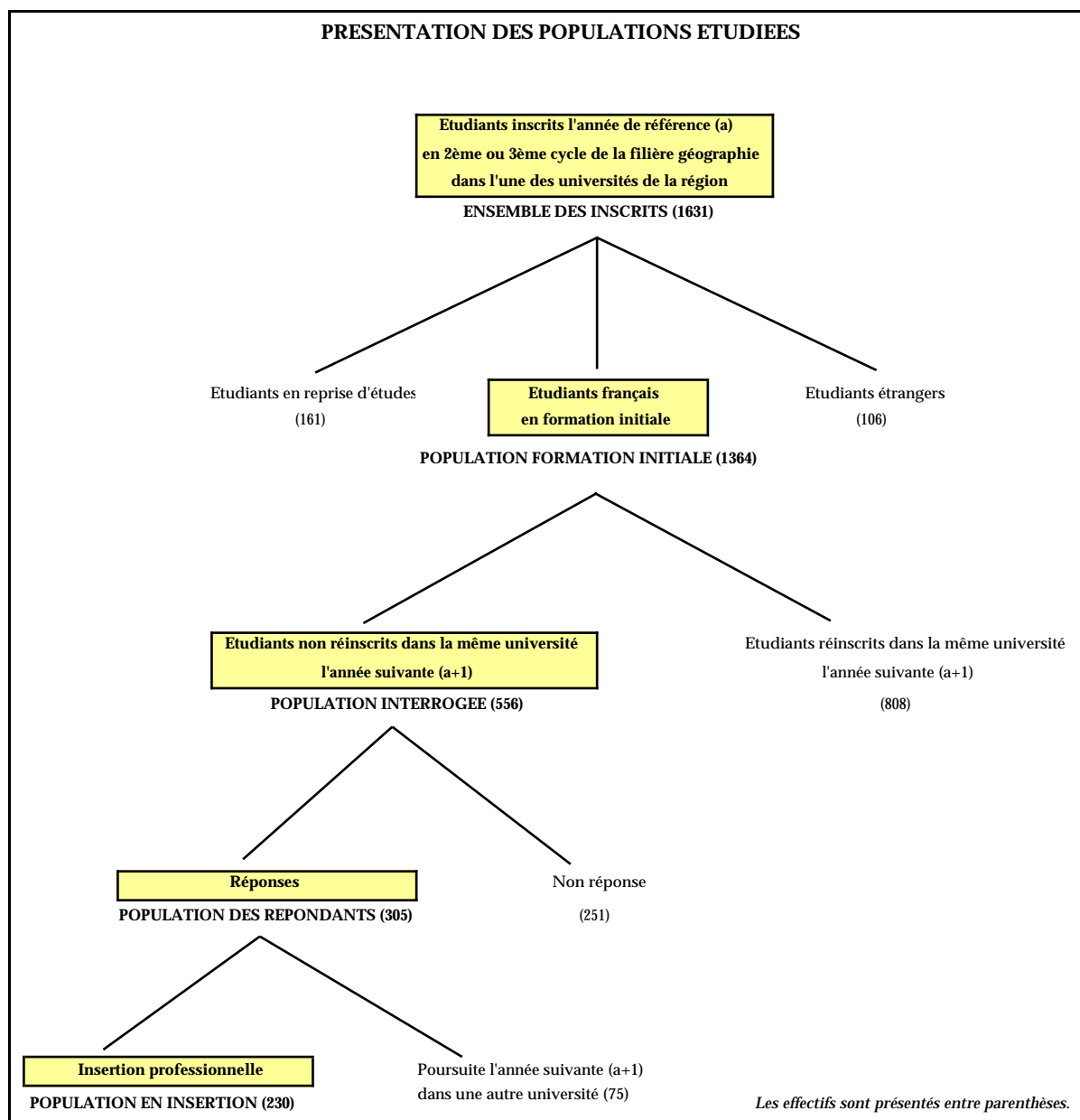
- L'objectif de la deuxième partie est de mettre en évidence les principaux facteurs associés à l'arrêt d'études en comparant la population des étudiants en insertion et l'ensemble de la population inscrite. Ainsi on cherchera à déterminer les variables qui peuvent expliquer l'interruption des études, comme le sexe, la série du baccalauréat, le retard scolaire...

- Une fois le champ d'investigation de l'étude défini, la troisième partie est consacrée à l'étude de l'insertion professionnelle. Le cheminement des étudiants au cours de leur insertion sera retracé par :

- les conditions d'insertion : durée d'accès à l'emploi, passage par des situations intermédiaires...
- les caractéristiques du premier emploi occupé à l'issue de l'arrêt d'études,
- la description de l'emploi exercé trois ans après l'arrêt des études, dit « emploi actuel ».

La réussite à l'un des concours de l'enseignement (CAPE, CAPES, Agrégation...) constitue une modalité importante et très spécifique d'accès à l'emploi. Compte tenu des effectifs, cinq niveaux terminaux ont pu être différenciés dans cette étude :

- les étudiants titulaires d'un DEUG inscrits en licence de géographie, qui arrêtent leurs études après un échec à ce diplôme, regroupés avec les étudiants en insertion avec une licence de géographie.
- ceux qui sont titulaires d'une maîtrise, d'une MST ou d'un Diplôme d'Université de 2^e cycle (DU2).
- les diplômés de troisième cycle, qui regroupent les DESS, les DEA et les titulaires d'un Doctorat. Ces derniers auraient mérité un traitement particulier en raison même de leur spécificité, mais ils n'étaient pas suffisamment nombreux. C'est pourquoi nous les avons regroupés avec les DESS et les DEA.
- les étudiants ayant réussi un concours d'enseignement, quel que soit le diplôme (licence, maîtrise, DEA...) obtenu auparavant.



Mode d'emploi des tableaux :

- Les résultats sont toujours exprimés en pourcentage.
- Les pourcentages concernant des effectifs faibles sont entre parenthèses.
- Pour les indicateurs de degré de satisfaction, une moyenne est soulignée lorsqu'elle est significativement différente de la moyenne de l'ensemble.

Abréviations

ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi

APEC : Agence Pour l'Emploi des Cadres

BISURA : Base d'Information Statistique Universitaire Rhône-Alpes

CEREQ : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

DU2 : Diplôme d'Université de 2^e cycle

MST : Maîtrise des Sciences et Techniques

PCS : Professions et Catégories Sociales

Concours

CAPE : Certificat d'Aptitude au Professorat des Ecoles

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat dans l'Enseignement du Second Degré

CAPET : Certificat d'Aptitude au Professorat dans l'Enseignement Technique

CAPLP2 : Certificat d'Aptitude au Professorat en Lycée Professionnel

Agreg : Agrégation

Références :

Certains indicateurs font l'objet de comparaisons avec d'autres études menées par l'OURIP : "L'insertion professionnelle des étudiants en Biologie de la région Rhône-Alpes", J. DIZIN, OURIP, 2000.

"L'insertion professionnelle des étudiants en STAPS de la région Rhône-Alpes", J. DIZIN, OURIP, 1998.

"L'insertion professionnelle des étudiants en Sciences de l'Education de la région Rhône-Alpes", J. DIZIN, OURIP, 1998.

"L'insertion professionnelle des étudiants en Espagnol de la région Rhône-Alpes", X. POULARD, OURIP, 1998.

"L'insertion professionnelle des étudiants en Allemand de la région Rhône-Alpes", J. DIZIN, OURIP, 1998.

"L'insertion professionnelle des étudiants en Anglais de la région Rhône-Alpes", J. DIZIN, OURIP, 1997.

LES ETUDIANTS DE DEUXIEME ET TROISIEME CYCLES

1631 étudiants étaient inscrits en deuxième ou troisième cycle de la filière géographie en 1995/96 dans l'une des six universités de la Région Rhône-Alpes dotées de cette filière : les universités Joseph FOURIER et Pierre MENDES-FRANCE à Grenoble, les universités LUMIERE et Jean MOULIN à Lyon, les universités de SAVOIE à Chambéry et Jean MONNET à Saint-Étienne.

Description de la population comprenant l'ensemble des inscrits

Dans l'ensemble de la population inscrite en deuxième ou troisième cycle, 639 étudiants sont inscrits en licence de géographie (soit 39% de la population de référence), 434 étudiants sont inscrits en maîtrise (soit 27%), 212 (soit 13%) sont inscrits en DESS, 110 (soit 7%) en DEA et 124 (soit 8%) en doctorat. Deux autres formations regroupent des effectifs très modestes : la préparation à l'agrégation (4% des étudiants) et la MST (1%).

Diplôme d'inscription	Population totale	
	Effectifs	%
Licence	639	39
Maîtrise	434	27
MST	23	1
DEA	110	7
DESS	212	13
Prépa Agrégation	61	4
Doctorat	124	8
Divers ¹	28	2
Total	1631	101

Niveau d'inscription	Population totale	
	Effectifs	%
Bac+3/+2	642	39
Bac+4	479	29
Bac+5	383	23
Bac+6	127	8
Total	1631	99

Le niveau d'inscription "Bac+2" concerne seulement trois étudiants inscrits en licence conditionnelle. Ils ont été regroupés avec les "Bac+3".

Population étudiée

L'ensemble de la population (appelée "Tous inscrits") est composé d'étudiants en formation initiale et d'autres en reprise d'études. L'objectif de l'étude est d'analyser les possibilités d'insertion professionnelle suite à un cursus de géographie. C'est pourquoi les étudiants en reprise d'études ont été écartés du champ de l'enquête.

¹ La catégorie « divers » regroupe quelques étudiants inscrits en deuxième année de DEUG (en première inscription et en licence conditionnelle), quelques étudiants en Doctorat d'Etat ou qui préparent une Habilitation à diriger des recherches, et pour l'essentiel des étudiants inscrits en DU de 2^e cycle.

En effet, ces derniers détiennent souvent d'autres diplômes et justifient d'expériences professionnelles antérieures. En d'autres termes, ces étudiants ont pu développer d'autres compétences non nécessairement acquises lors de leur passage à l'université dans la filière géographie.

C'est pourquoi un critère d'âge a été appliqué afin de retirer du champ de l'enquête les étudiants en reprise d'études, qui représentent 10% de la population de deuxième et troisième cycle de la filière géographie.

Les étudiants étrangers ont également été écartés du champ de l'enquête. Caractérisés par une forte mobilité résidentielle, ils sont très difficiles à contacter. Leur taux de non-réponse élevé rendrait les résultats peu fiables. Les étudiants étrangers représentent 6% de l'ensemble de la population de géographie inscrite en deuxième ou troisième cycle en région Rhône-Alpes.

Au total, 16% de l'ensemble des inscrits en deuxième ou troisième cycle de la filière géographie en 1995/96 ont été retirés du champ de l'enquête, soit 267 étudiants. La proportion est relativement faible en licence (8%) et en maîtrise (8% également), élevée en DESS (23%), et très élevée en DEA (39%) et en doctorat (56%). Le troisième cycle de la filière géographie comprend une proportion importante d'étudiants plutôt âgés (pour une part d'entre eux en reprise d'études) et/ou de nationalité étrangère.

Niveau d'inscription	Part des étudiants exclus du champ de l'enquête
Licence	8%
Maîtrise	8%
MST	13%
DEA	39%
DESS	23%
Prépa Agrégation	25%
Doctorat	56%
Divers	14%
Ensemble	16%

Il faut lire : « Sur 100 étudiants de licence, 8 sont exclus du champ de l'enquête ».

La distribution par niveau d'études des étudiants de nationalité française en formation initiale diffère donc de celle de la population totale. Elle se caractérise par :

- une proportion d'inscrits en licence plus importante (43% contre 39%),
- une proportion d'inscrits en maîtrise légèrement supérieure (29% contre 27%),
- une proportion d'inscrits en doctorat inférieure (4% contre 8%).

Diplôme d'inscription	Etudiants en formation initiale de nationalité française	
	Effectifs	%
Licence	590	43
Maîtrise	399	29
MST	20	2
DEA	67	5
DESS	163	12
Prépa Agrégation	46	3
Doctorat	55	4
Divers	24	2
Total	1364	100

Les données utilisées ci-dessous pour la description de la population sont issues de l'exploitation des fichiers informatiques des universités et concernent les **1364 étudiants de nationalité française en formation initiale** appelés : "**Population Formation Initiale**".

Taux de féminisation

Les femmes représentent 53% de la population inscrite en deuxième ou troisième cycle de la filière géographie. Ce taux est inférieur à celui observé en langues (allant de 83% en anglais à 90% en italien) et en biologie (61%), mais supérieur à celui des filières STAPS (40%) et mathématiques (39%).

Les populations de MST et de doctorat (avec respectivement 40% et 42% de femmes) sont en moyenne beaucoup moins féminisées que celles de licence, maîtrise, et DEA. En géographie, contrairement à d'autres filières, ce sont les DESS qui sont les plus féminisés : 66%, contre par exemple, 44% en DESS de biologie. En revanche, on retrouve comme ailleurs une représentation statistique minoritaire des étudiantes aux niveaux les plus élevés comme l'agrégation et le doctorat.

Population Formation Initiale	% Femmes
Licence	51
Maîtrise	51
MST	40
DEA	51
DESS	66
Prépa Agrégation	48
Doctorat	42
Ensemble	53

Part de chaque université

Population Formation Initiale		
Université	Effectifs	%
Grenoble 1	343	25
Grenoble 2	77	6
Lyon 2	358	26
Lyon 3	285	21
Chambéry	161	12
Saint-Étienne	140	10
Total	1364	100

Les Universités de Lyon 2 (avec 26%), de Grenoble 1 (avec 25%) et de Lyon 3 (avec 21%) regroupent, à elles trois, 72% des étudiants inscrits en géographie de la région Rhône-Alpes.

Université	Licence	Maîtrise	MST	DEA	DESS	Prépa Agrég.	Doctorat	Divers	Total
Grenoble 1	41	27	6	8	3	6	9	-	100
Grenoble 2	(19)	-	-	(12)	(64)	-	5	-	100
Lyon 2	39	30	-	5	12	4	3	7	100
Lyon 3	50	34	-	3	9	2	2	-	100
Chambéry	47	33	-	-	15	4	1	-	100
St Etienne	55	35	-	4	5	-	1	-	100

La distribution des niveaux d'inscriptions par université présente trois particularités :

- Quelle que soit l'université considérée, à l'exception toutefois de l'université de Grenoble 2, les étudiants sont toujours plus nombreux en licence de géographie qu'en maîtrise.
- Cet écart entre le nombre d'inscrits en licence et le nombre d'inscrits en maîtrise diffère selon les universités. Il est important à l'université de Saint-Étienne (55% d'étudiants en licence contre 35% en maîtrise), et relativement faible à l'université Lyon 2 (39% contre 30%).
- L'offre de formation varie fortement selon les universités, notamment en troisième cycle, en raison à la fois d'accords passés entre les universités (Grenoble 1 et Grenoble 2 par exemple) et de l'inégale ancienneté de certains diplômes dans l'offre de formation de ces dernières. Par exemple, à la date de l'enquête, le DEA et le DESS de l'université de Saint-Étienne n'existent que depuis peu de temps.

Parcours scolaire

- Répartition des étudiants selon la série du baccalauréat

Série de Bac	Licence	Maîtrise	MST	DEA	DESS	Prépa Agrég	Doctorat	Divers	Ensemble
A	18	20	15	25	14	31	26	33	19
B	40	42	35	21	35	35	25	50	38
C-E	12	13	30	17	26	15	24	13	15
D	23	20	20	34	23	15	18	4	22
Autres	7	5	-	3	2	4	7		6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

“Autres“ : bacs F et G, bacs professionnels, Equivalences

- Les étudiants de la filière géographie sont souvent (38%) titulaires du baccalauréat B (économique et social). Viennent ensuite les baccalauréats D (22% des étudiants), A (19%) et enfin C ou E (15%).

- La proportion des baccalauréats B diminue avec le niveau de diplôme : de 40% en licence et 42% en maîtrise, elle chute à moins de 25% en DEA ou en doctorat. Cependant, la baisse est moins forte dans les diplômes professionnalisants (35% en DESS et à l'agrégation).

- Les proportions des autres séries de bac connaissent l'évolution inverse : elles croissent avec le niveau de diplôme.

- Les baccalauréats A représentent respectivement 18% et 20% des effectifs de licence et de maîtrise ; ils constituent environ le quart des effectifs de DEA ou de doctorat, et 31% des inscrits à la préparation de l'agrégation.

- Les baccalauréats C ou E (15% de la population totale) sont sur-représentés dans les formations plus professionnalisantes : 30% en MST et de 26% en DESS.

- Les baccalauréats D sont sur-représentés en DEA : 34% alors que leur poids dans la population concernée par l'étude n'est que de 22%.

- Répartition des étudiants selon le nombre d'années de retard au bac²

Retard au Bac	Licence	Maîtrise	MST	DEA	DESS	Prépa Agrég	Doctorat	Divers	Ensemble
A l'heure	50	58	50	61	69	61	67	79	56
En retard	50	42	50	39	31	39	33	21	44
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

A l'heure : Etudiant à l'heure (exemple : 21 ans en licence) ou en avance (moins de 21 ans en licence).
En retard : Etudiant en retard (exemple : 23 ou plus en maîtrise).

² Les étudiants ayant obtenu une équivalence au bac ou une validation d'acquis ont été ôtés du calcul car on ne peut leur affecter un retard au bac.

- La majorité des étudiants (56%) ont eu leur bac à 18 ans ou moins (à l'heure ou en avance).
- La proportion d'étudiants « à l'heure ou en avance » diffère sensiblement selon les niveaux :
 - elle est nettement plus élevée en troisième cycle qu'en deuxième cycle.
 - en deuxième cycle, elle est plus élevée en maîtrise (58%) qu'en licence ou en MST (50% dans les deux cas).
 - en troisième cycle, elle est maximale en DESS (69%) et en doctorat (67%), plus faible en DEA ou en préparation de l'agrégation (61%).

En résumé, la proportion des étudiants ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » croît avec le niveau d'études. Une scolarité secondaire sans accroc se traduit en moyenne par un niveau terminal universitaire plus élevé.

- Répartition des étudiants selon le retard pris dans l'enseignement supérieur³

Retard pris dans enseignement sup	Licence	Maîtrise	MST	DEA	DESS	Prépa Agrég	Divers	Ensemble
A l'heure	42	35	(25)	23	31	37	8	37
1 an de retard	31	29	(15)	30	33	22	(54)	30
2 ans et +	27	36	(60)	47	36	41	38	33
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

- Au cours de leurs études supérieures, 37% des étudiants n'ont acquis aucun retard et 33% ont accumulé au minimum un retard de deux ans.
 - La proportion d'étudiants n'ayant pris aucun retard pendant leurs études supérieures :
 - est plus forte en licence : 42% contre 37%. Les étudiants inscrits en licence sont aussi les moins nombreux à avoir accumulé deux ans de retard et plus dans l'enseignement supérieur (27% contre 33% dans l'ensemble).
 - elle est plus faible en DEA (23%), MST (25%) et DESS (31%). C'est dans ces formations que l'on retrouve également le plus d'étudiants ayant accumulé deux ans de retard et plus : 60% en MST, 47% en DEA et 41% en préparation à l'agrégation.
- Ces résultats tiennent à des taux d'échec non négligeables en deuxième cycle (maîtrise) et dans une moindre mesure le DEA (cf. infra).

³ On considère qu'un étudiant est en retard lorsqu'il est âgé de plus de 21 ans en licence, de plus de 22 ans en maîtrise ou préparation au CAPES, de plus de 23 ans en DEA, DESS ou préparation à l'agrégation. Les étudiants de doctorat ont été exclus de ce traitement compte tenu de la durée variable de préparation d'une thèse.

- Taux de réussite

Taux de réussite	Filière Géographie	Sciences Humaines et sociales
Licence	72%	59%
Maîtrise	50%	37%
MST	96%	81%
DEA	61%	55%
DESS	73%	82%

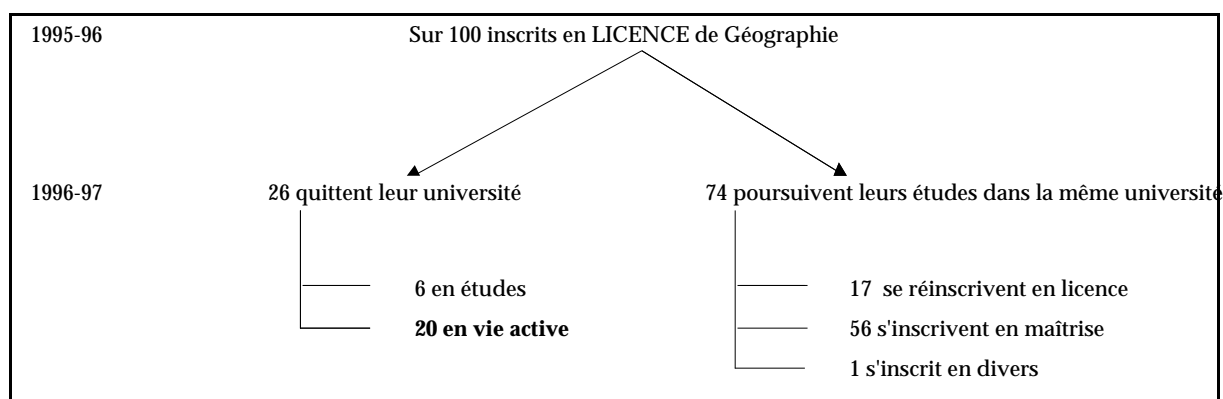
Ces chiffres concernent la population dans son ensemble, y compris les étudiants étrangers. Ils sont issus de BISURA⁴ 1995/96. Le taux de réussite des inscrits en Doctorat ne peut être exploité en raison de la durée variable de préparation d'une thèse.

- Globalement, les taux de réussite en géographie sont nettement plus faibles en maîtrise (seulement 50%) et en DEA (61%), qu'en licence et en DESS (72% et 73% respectivement). Ils sont très supérieurs en MST (96%).
- Pour chaque niveau de diplôme, les étudiants en géographie, excepté en DESS, connaissent des taux de réussite supérieurs à ceux des étudiants inscrits dans l'ensemble des Sciences Humaines et Sociales.

Activité et poursuite d'études

Globalement, en 1996/97, 31% des étudiants inscrits en deuxième ou troisième cycle de la filière géographie l'année précédente arrêtent leurs études.

- Itinéraire des inscrits en licence

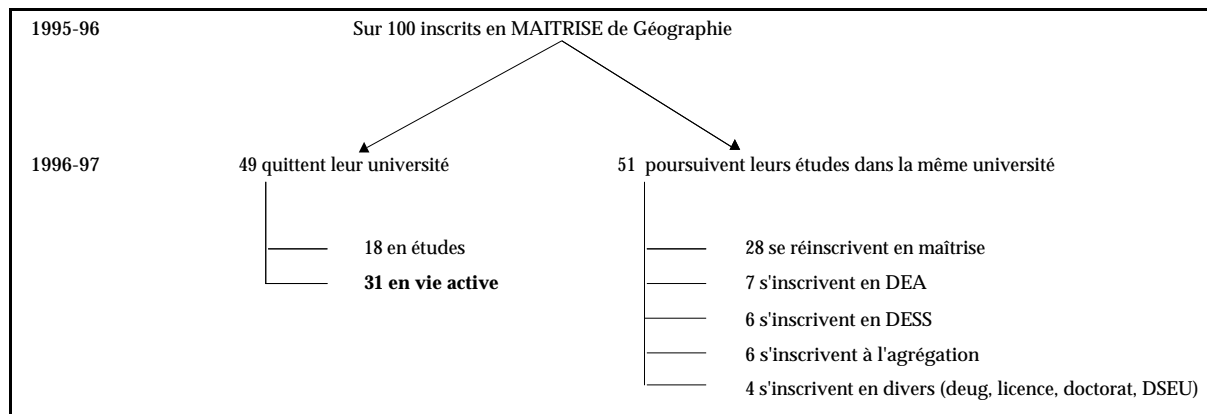


80% des étudiants inscrits en licence de géographie en 1995/96 poursuivent leurs études l'année suivante (74 dans la même université et 6 dans un autre établissement).

⁴ Rappelons qu'il s'agit d'une publication annuelle de l'OURIP qui présente sous forme de tableaux de bord, des données issues des fichiers informatiques des universités de la Région Rhône-Alpes.

Au total, **20% des étudiants inscrits en licence arrêtent leurs études pour s'insérer sur le marché du travail.** Ce pourcentage est proche de celui observé dans les filières qui ont donné lieu à une enquête de l'OURIP.

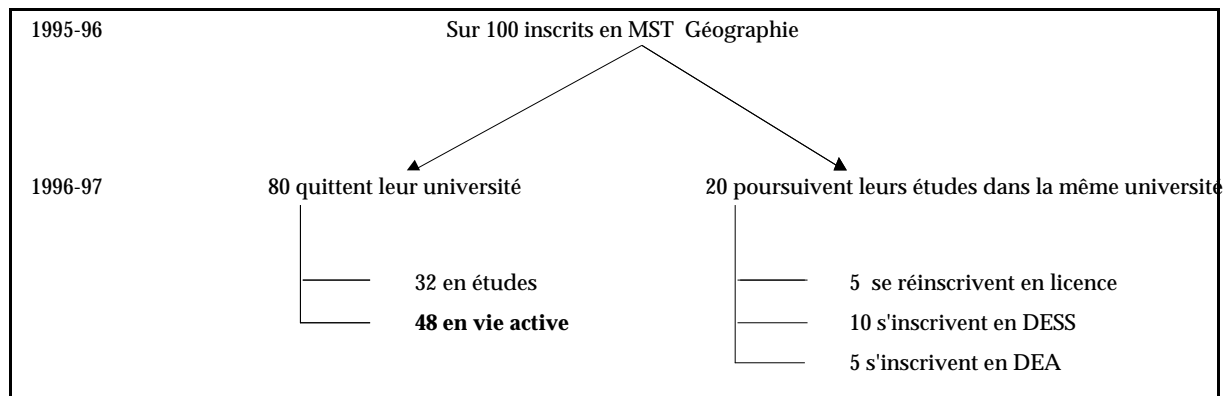
- Itinéraire des inscrits en maîtrise



En **maîtrise de géographie**, 69% des étudiants continuent leurs études (51 au sein de l'université d'inscription en 95/96, 18 en dehors de celle-ci).

31% des étudiants inscrits en maîtrise cessent leurs études pour s'insérer sur le marché du travail. Cette part est similaire à celles observées dans d'autres filières, situées entre 30 et 40%.

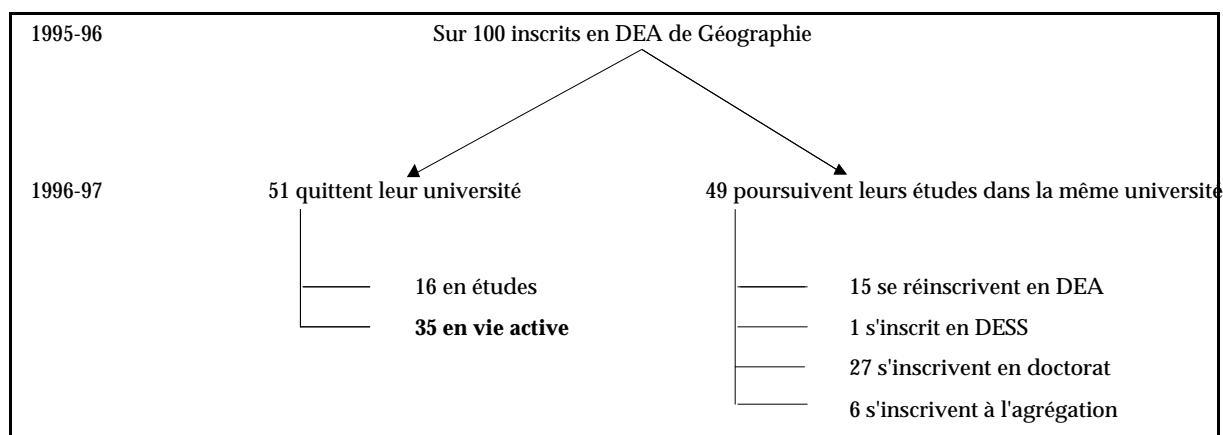
- Itinéraire des inscrits en MST



52% des étudiants inscrits en MST poursuivent des études (seulement 20 dans la même université, et 32 ailleurs). Ceux qui poursuivent leurs études dans la même université d'inscription qu'en 1995/96 le font préférentiellement en DESS (10%) et dans une moindre mesure en DEA.

Enfin, 48% des étudiants inscrits en MST en 1995/96 cessent leurs études l'année suivante et entrent dans la vie active. Ce pourcentage est élevé dans l'absolu, mais il s'agit d'une formation professionnalisante.

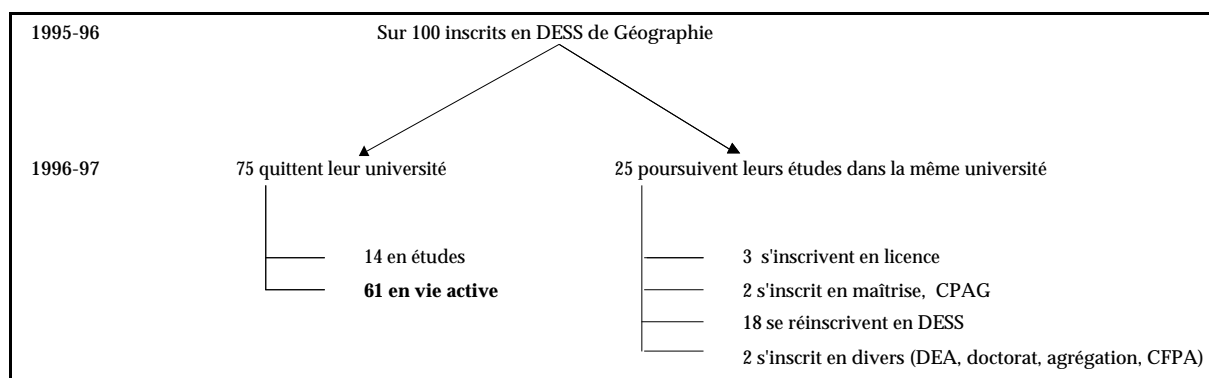
- Itinéraire des inscrits en DEA



65% des inscrits poursuivent leurs études l'année suivante, 49 dans la même université et 16 dans un autre établissement.

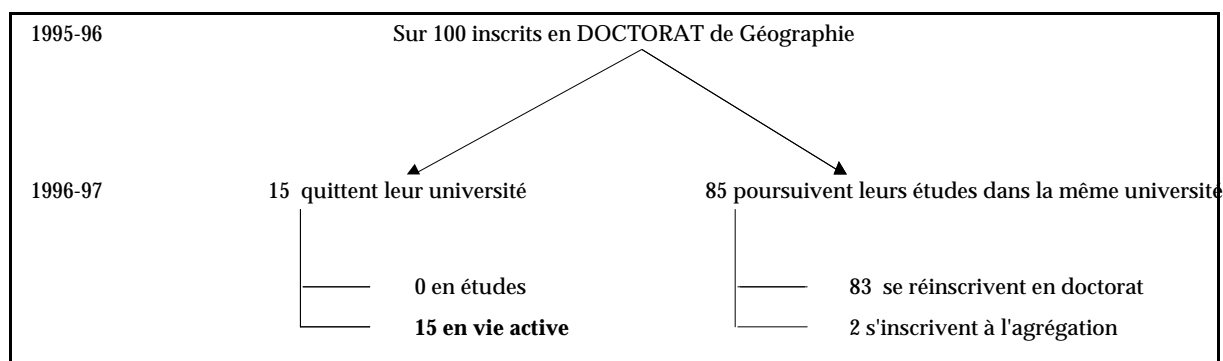
35% des étudiants en DEA interrompent leurs études pour entrer sur le marché du travail. Cette part, sans être négligeable, est « moyenne » comparativement à celle d'autres filières déjà étudiées, où elle varie de 23% en biologie, 29% en chimie, 30% en STAPS à 61% en lettres modernes. Elle demeure toutefois plus proche des filières dont la part d'insertion professionnelle parmi les étudiants inscrits en DEA est faible que l'inverse.

- Itinéraire des inscrits en DESS



La majorité des étudiants inscrits en DESS en 1995/96 cessent leurs études en 1996/97 et entrent dans la vie professionnelle puisqu'ils sont 61% dans ce cas. Pour une formation professionnalisante de niveau élevé, ce pourcentage n'est pas considérable. Il s'explique par le fait que la validation du DESS Urbanisme et Aménagement se fait sur 18 mois et nécessite donc une réinscription.

- Itinéraire des inscrits en Doctorat

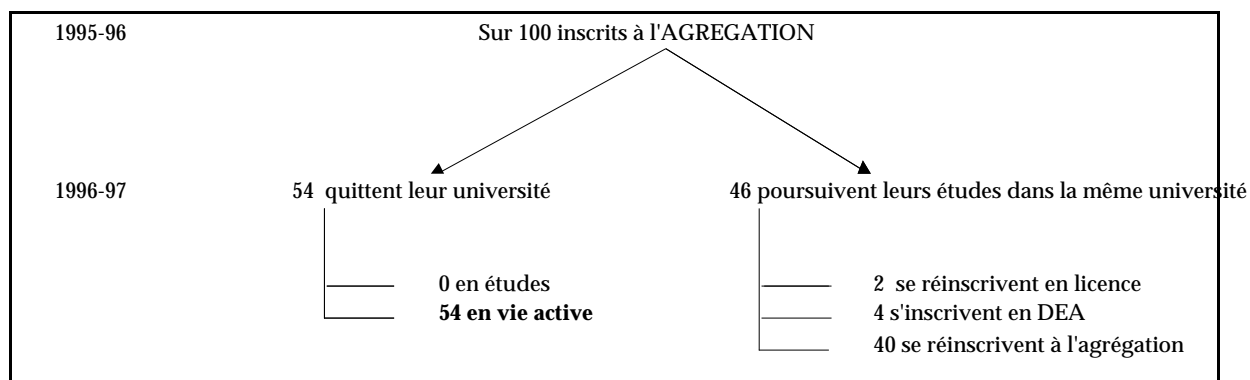


85% des étudiants inscrits en Doctorat en 1995/96 se réinscrivent dans l'enseignement supérieur. L'année suivante, ils sont tous dans la même université que l'année précédente, et poursuivent dans la quasi-totalité des cas la préparation de leur thèse (83%).

Lorsqu'ils quittent leur université, ces étudiants le font donc pour entrer sur le marché du travail et non pour changer de structure universitaire. **15% de l'ensemble des étudiants inscrits en Doctorat s'insèrent dans la vie active l'année suivante.**

Sachant qu'une thèse dure environ entre quatre et six ans en géographie, il est logique qu'en moyenne près d'un étudiant sur six s'insère l'année suivante.

- Itinéraire des inscrits à l'Agrégation



54% des inscrits à l'agrégation entrent sur le marché du travail. Les poursuites d'études consistent principalement en une nouvelle présentation au concours (40% sur 46%).

- Récapitulatif

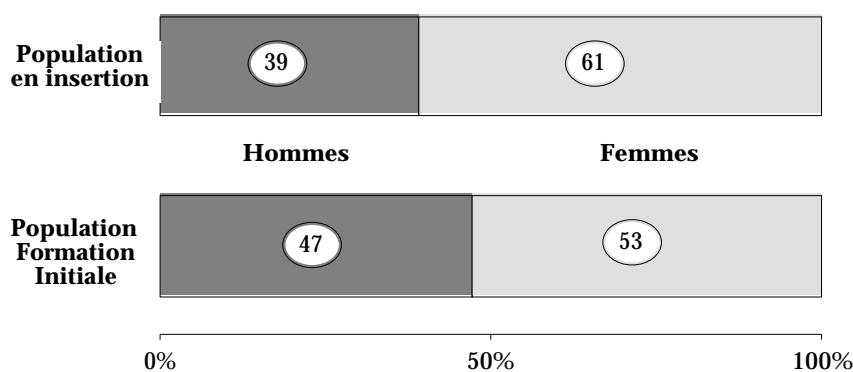
Diplôme d'inscription	% étudiants en insertion professionnelle
Licence	20%
Maîtrise	31%
DEA	35%
MST	48%
DESS	61%
Doctorat	15%
Agrégation	54%
Ensemble	31%

Cette population d'étudiants entrant dans la vie active fait l'objet des parties suivantes du rapport. Elle sera comparée à la « Population Formation Initiale" pour tenter de cerner les facteurs liés à l'arrêt d'études.

PARTICULARITES DE LA POPULATION EN INSERTION

Les étudiants inscrits en deuxième ou troisième cycle de géographie qui s'insèrent dans la vie active ont des caractéristiques différentes de l'ensemble des étudiants inscrits dans cette même filière d'études (en formation initiale et de nationalité française) la même année. Leurs particularités éclairent les motifs de la sortie de l'enseignement supérieur : elles peuvent être liées à l'acquisition d'un niveau terminal ou à des préoccupations personnelles diverses (découragement, besoin d'argent, mariage, désir de travailler, etc.).

Répartition par sexe



La répartition par sexe des étudiants en insertion est sensiblement différente de celle qui concerne la population en formation Initiale : la proportion de femmes est nettement plus importante (+8 points) parmi les étudiants en insertion que parmi les étudiants en formation Initiale.

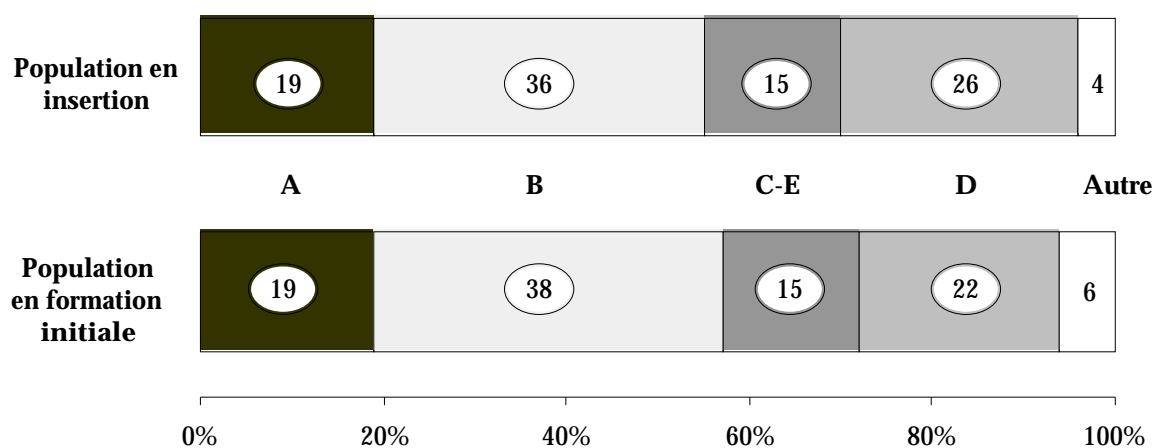
Répartition par diplôme d'inscription

Diplôme d'inscription	Population en insertion	Population Formation Initiale
Licence	30	43
Maîtrise	28	29
MST	4	2
DEA	5	5
DESS	25	12
Agrégation	7	3
Doctorat	2	4
Divers	-	2
Total	100	100

Par rapport à l'ensemble des étudiants français en Formation Initiale (population concernée par l'enquête), les étudiants en insertion sont nettement moins souvent des étudiants inscrits en licence de géographie (30% contre 43%).

En revanche, les étudiants en insertion sont plus fréquemment inscrits en DESS (25% contre 12% pour la population concernée), en MST (4% contre 2%), à la préparation de l'agrégation (6% contre 3%).

Répartition par série de baccalauréat



Les étudiants en insertion sont plus souvent détenteurs d'un baccalauréat D (26% contre 22%) et, à l'inverse, moins souvent détenteurs d'un baccalauréat B (36% contre 38%). Enfin, du point de vue des autres séries du baccalauréat, les deux populations ne se distinguent pas.

Répartition selon le retard au bac

Retard au bac	Retard moyen (années)	
	Population en insertion	Population Formation Initiale
Licence	0,8	0,7
Maîtrise	0,7	0,5
MST	0,8	0,6
DEA	0,7	0,4
DESS	0,3	0,3
Agrégation	0,7	0,5
Doctorat	1,0	0,3
Divers	-	-
Ensemble	0,6	0,5

Du point de vue du retard au baccalauréat, les étudiants en insertion se distinguent de l'ensemble des inscrits par un retard moyen légèrement plus important (0,6 années de retard en moyenne contre 0,5 pour l'ensemble des inscrits).

L'écart est plus important pour les étudiants inscrits en maîtrise, en MST, ou à la préparation à l'Agrégation (+0,2). Il est de 0,3 pour les DEA et 0,7 pour les doctorants.

L'écart est nul pour les DESS (taux de sortie élevée, les non-sortants sont inscrits dans un cursus de 18 mois).

Répartition selon le retard pris dans l'enseignement supérieur

Retard enseignement supérieur	Retard moyen (années)	
	Population en insertion	Population Formation Initiale
Licence	1,1	1,0
Maîtrise	1,4	1,3
MST	1,9	1,5
DEA	1,3	1,9
DESS	1,3	1,4
Agrégation	1,4	1,3
Ensemble	1,3	1,2

- Globalement, le retard accumulé dans l'enseignement supérieur est un peu plus élevé pour les étudiants en insertion : 1,3 années contre 1,2 années pour l'ensemble.

- Le même écart est observable en licence, en maîtrise et en agrégation.

- Le décalage est beaucoup plus important en MST (0,4) : la prolongation d'études n'est ouverte qu'aux meilleurs étudiants ;

- En DEA, la configuration est inverse : ceux qui s'insèrent ont un retard nettement inférieur à celui de l'ensemble des étudiants en formation initiale inscrits à ce diplôme (1,3 contre 1,9).

Répartition selon le diplôme ou concours d'insertion

En 95/96, les étudiants étaient inscrits à un certain niveau de diplôme. Suite à cette inscription, ils ont interrompu leurs études à l'université, mais certains ont pu acquérir entre temps un diplôme équivalent ou supérieur à leur niveau de diplôme d'inscription de 1995/96 ou décrocher ultérieurement un concours d'enseignement. On compare ici les niveaux d'inscription et les niveaux atteints à la date de l'observation (trois ans après la sortie de l'université).

Niveau maximum obtenu	Niveau d'inscription en 1995/96							
	Licence	Maîtrise	MST	DEA	DESS	Prépa Agrég	Doctorat	Ensemble
DEUG,	10							3
Licence	54	24	(13)					23
Maîtrise		46		16	4	36		17
MST, DU2			(87)	7				4
DESS		2			94			23
DEA				61		7		4
Doctorat							(83)	2
Agrégation						17		1
Autres concours d'enseignement ⁵	36	28		16	2	40	(17)	23
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

• Quatre niveaux de sortie représente 86% des étudiants en insertion : la maîtrise (17%), la licence, le DESS et les concours d'enseignement (sauf agrégation), 23% chacun.

• Les autres niveaux de sortie ont une importance faible, allant de 4% pour la MST ou le DU de 2° cycle, à 1% pour l'agrégation.

• La proportion d'étudiants qui ont arrêté leurs études et qui s'insèrent dans la vie active après une réussite à l'un des concours d'enseignement de l'éducation nationale (professeur des écoles, professeur de collège et de lycée...), est assez faible (23%) si on la compare à celles qui sont observées en sciences de l'éducation (51%), en anglais ou en STAPS (49%), en allemand (40%) ou même encore à ceux d'espagnol (33%) et d'italien (30%).

⁵ CAPE, CAPES, CAPLP2.

Le taux d'insertion après la réussite à un concours d'enseignement autre que l'agrégation est variable selon les niveaux : 40% pour les inscrits en préparation à l'agrégation (CAPES le plus souvent), 36% en licence, 28% en maîtrise, 16% en DEA, ou 17% en doctorat.

Principales caractéristiques des étudiants lauréats d'un concours d'enseignement

Type de concours obtenu	Ensemble
CAPE	69
CAPES	24
CAPLP2	2
Agrégation	5
Total	100

La grande majorité des étudiants lauréats d'un concours d'enseignement a réussi le concours du CAPE (69%). 24% ont réussi le CAPES, 2% le CAPLP2, 5% l'agrégation.

La réussite scolaire va de pair avec la réussite d'un concours de l'enseignement.

Population en insertion		
Retard au bac	Réussite à un concours d'enseignement	Autres
A l'heure	73	45
1 an et plus	27	55
Total	100	100

73% des lauréats d'un concours d'enseignement ont eu leur bac à 18 ans ou moins, contre 45% seulement des étudiants en insertion titulaires d'un diplôme terminal de deuxième ou troisième cycle.

Population en insertion		
Retard dans l'enseignement supérieur	Réussite à un concours d'enseignement	Autres
Aucune	58	29
1 année	20	30
2 années et +	22	41
Total	100	100

58% des étudiants en insertion titulaires d'un concours d'enseignement n'ont accumulé aucune année de retard dans l'enseignement supérieur, contre seulement 29% des autres étudiants en insertion.

Population en insertion		
Mention au bac	Réussite à un concours d'enseignement	Autres
Sans mention	53	70
Assez Bien	40	24
Bien, Très Bien	7	6
Total	100	100

47% des lauréats d'un concours ont eu leur bac avec mention contre seulement 30% des autres étudiants en insertion.

En revanche, les taux de réussite ne diffèrent pas significativement selon la série du baccalauréat.

Ainsi, la réussite à un concours d'enseignement est liée à l'excellence du parcours scolaire et universitaire : type du diplôme de première inscription, mention au bac, retard au bac, retard pris dans l'enseignement supérieur.

DES ETUDES A L'EMPLOI

Nous distinguerons cinq sous populations en insertion qui se différencient à la fois par leur niveau de diplôme acquis en géographie et leurs modalités d'entrée dans la vie active :

- les étudiants en insertion sur la base d'un DEUG (suite à un échec en licence) ou d'une licence : « DEUG-Licence » ;
- les titulaires d'une maîtrise, d'une MST ou d'un DU2 : « Maît-MST » ; les titulaires d'une maîtrise représentent 83% de l'ensemble de ce groupe.
- les étudiants diplômés de troisième cycle (DEA, DESS, Doctorat ⁶) : « troisième cycle » ;
- les lauréats d'un concours d'enseignement appelés « Concours ». Ces étudiants sont également titulaires d'un diplôme de géographie (licence, maîtrise, DEA...), mais le concours détermine leur insertion professionnelle.

L'observation porte sur les trente-trois mois suivant l'arrêt des études. Elle retrace le parcours d'insertion professionnelle des étudiants en formation initiale à travers différentes étapes : motivations de l'entrée dans la vie active, recherche d'emploi ou retrait d'activité, caractéristiques du premier emploi et de l'emploi actuel (à la date de l'enquête).

Motifs d'arrêt d'études

Motifs d'arrêt d'études	DEUG- Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Concours obtenu, diplôme terminal	2	4	66	85	38
Besoin d'argent, opportunité d'emploi	35	37	9	2	21
Volonté d'arrêter les études, découragement	41	34	11	6	24
Non accepté en troisième cycle	1	3	-	-	1
Service national, autres	21	21	14	7	16
Total	100	100	100	100	100

- Parmi l'ensemble des réponses, 38% des déclarations font référence à l'obtention d'un concours ou d'un diplôme terminal (troisième cycle). L'item « découragement, volonté

⁶ Ce groupe est composé à 81% de DESS. Les titulaires d'un doctorat avaient, relativement aux autres troisièmes cycles (DESS et DEA), un profil spécifique en terme notamment d'accès à l'emploi. Mais, nous ne pouvions les traiter indépendamment en raison de leur faible nombre. Nous avons donc pris le parti de les regrouper avec les DESS et DEA.

d'arrêter les études » représente 24% des réponses, et celui qui concerne l'emploi (besoin urgent d'argent, opportunité d'emploi) 21%.

- Les lauréats d'un concours font logiquement référence au concours obtenu, puisque celui-ci est pour la plupart d'entre eux (85%) l'entrée dans la vie active.

- Les deux tiers des étudiants diplômés de troisième cycle (qui sont ici très majoritairement issus d'un DESS) en insertion mentionnent « l'obtention d'un diplôme terminal » ; les autres motifs sont le découragement ou la volonté de stopper les études (11%), le besoin urgent d'argent ou l'opportunité d'emploi (9%).

- Les étudiants en insertion détenteurs d'un DEUG ou d'une licence ont pour motifs principaux d'arrêt le découragement ou la volonté d'arrêter les études (41%) et le besoin d'argent ou l'opportunité d'emploi (35%).

- Les étudiants diplômés de deuxième cycle (maîtrise, MST, DU2) reprennent ces deux items, mais la part du découragement est cette fois inférieure à celle du besoin d'argent (34% contre 37%).

La volonté d'arrêter des études, le besoin d'argent, le découragement, correspondent à des étudiants dont les perspectives sont limitées, relativement plus âgés, ce dont rend assez bien compte l'indicateur « retard pris dans l'enseignement supérieur » : 83% des « découragés » ont acquis un an de retard ou plus dans l'enseignement supérieur, contre 73% de ceux dont le motif est le besoin d'argent ou l'opportunité d'emploi et 51% de ceux estimant avoir atteint leurs objectifs.

Retard ens. sup.	Besoin d'argent, opportunité d'emploi	Découragement, volonté d'arrêter les études	Obtention d'un concours, diplôme terminal
A l'heure	27%	17%	49%
Retard d'un an ou plus	73%	83%	51%
Total	100%	100%	100%

Parcours d'insertion

- Durée d'accès au premier emploi

Durée d'accès au premier emploi	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moins d'un mois	54	33	34	98	54
Entre 1 et 6 mois	20	47	39	2	27
Plus de 6 mois	17	14	27	-	15
Jamais travaillé	(9)	(6)	-	-	4
Total	100	100	100	100	100

- 4% des étudiants en insertion n'ont jamais travaillé depuis l'arrêt de leurs études. Parmi eux, neuf sur dix ont présenté un concours d'enseignement (dont le tiers trois fois de suite) sans réussite. Les deux tiers ont un niveau DEUG-Licence, les autres sont en Maîtrise-MST.

- 54% des étudiants en insertion trouvent leur premier emploi en **moins d'un mois**. Cette proportion élevée résulte pour une part de la présence d'un fort pourcentage de titulaires d'un concours d'enseignement dont l'insertion est immédiate (98%). Elle se rapproche de celle observée dans la filière biologie (59%) mais s'avère très inférieure à celle observée dans les filières STAPS, langues et sciences de l'éducation (83%-84%), filières dont la part d'étudiants en insertion avec un concours d'enseignement est très supérieure.

- 27% des étudiants accèdent au premier emploi dans un délai compris entre 1 et 6 mois, 15% dans un délai supérieur.

- Si l'on ne considère que les **étudiants qui ne s'insèrent pas avec un concours**, la part d'accès immédiat à l'emploi (moins d'un mois) tombe à 41%. Cette part s'avère beaucoup plus faible qu'en sciences de l'éducation (63%), en STAPS (68%) et en langues (entre 68% et 75%). Par ailleurs, la durée d'accès au premier emploi est **croissante avec le niveau** de sortie.

- Les DEUG-Licence accèdent au premier emploi dans un délai de moins d'un mois à 54%, contre 41% pour l'ensemble des étudiants en insertion hors concours.

- La proportion tombe à environ un tiers pour les Maîtrise-MST et les étudiants de 3^e cycle. Ils sont en outre les plus nombreux à avoir une durée d'accès supérieure à 6 mois (27% contre 14% pour les Maîtrise-MST).

Cette croissance des durées d'accès avec le niveau n'est pas illogique :

- les DEUG-licence sont en situation d'abandon ou d'échec et ont recherché ou saisi une opportunité d'emploi ;

- la catégorie troisième cycle comprend des doctorants aux durées d'insertion longues.

- Durée de chômage au cours des trois dernières années

Durée totale de chômage	DEUG-Licence	Maît-MST	troisième cycle	Concours	Ensemble
Aucune	46	21	23	98	46
De 1 à 6 mois	22	38	37	2	25
De 7 à 12 mois	25	17	25	-	18
Plus de 12 mois	7	24	15	-	11
Total	100	100	100	100	100

- Le chômage long (plus de 12 mois) touche 11% des étudiants.
- 46% des étudiants ont connu **moins d'un mois de chômage** depuis l'arrêt de leurs études, ils étaient 54% dans ce cas lors de la recherche du premier emploi.
- Ce pourcentage tombe à **30%** lorsque l'on considère les étudiants en insertion sur la base d'un seul diplôme (sans concours). Dans 71% des cas, la durée de chômage sur les

trois années d'observation se résume à la durée de recherche du premier emploi. Les durées de chômage sont différentes selon le niveau.

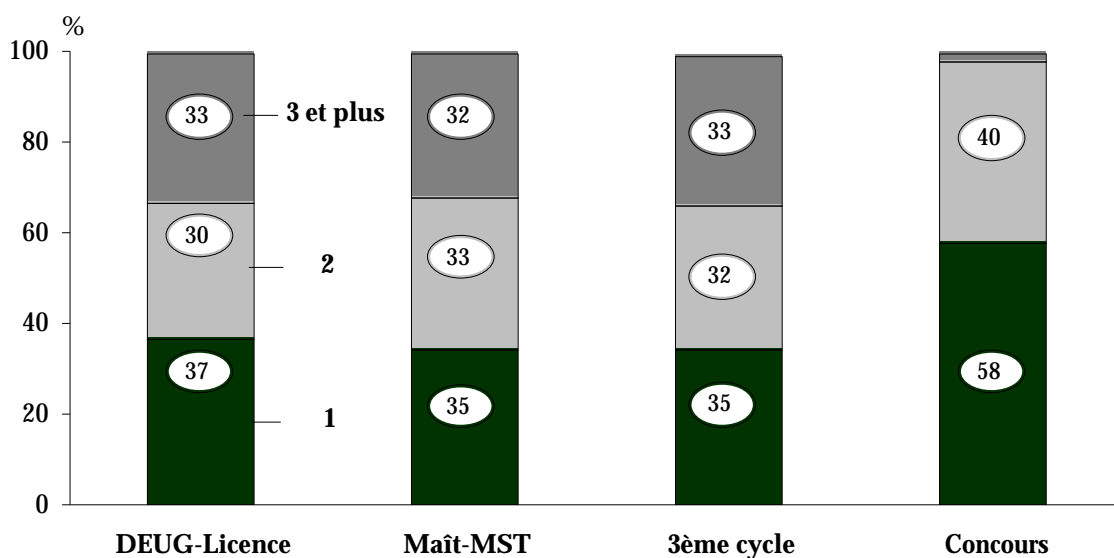
- 46% des diplômés de DEUG-Licence en insertion, 21% des Maîtrise-MST-DU2, et 23% des étudiants en insertion avec un diplôme de troisième cycle en géographie n'ont connu aucune période de chômage ⁷.

- 38% des étudiants qui s'insèrent au niveau Maîtrise-MST-DU2 (37% en troisième cycle) ont des périodes de chômage comprises entre un et six mois.

- Un quart des étudiants de Maîtrise-MST-DU2 connaissent un chômage supérieur à un an. C'est également le cas de 15% des étudiants titulaires d'un troisième cycle contre 7% des DEUG-Licence (11% dans l'ensemble).

On retrouve globalement la propriété observée sur le chômage avant le premier emploi : la durée totale de chômage est plutôt croissante avec le niveau terminal. Une différence par rapport à la durée d'accès au premier emploi mérite d'être relevée : les étudiants de 3^e cycle sont cette fois mieux placés que les étudiants de Maîtrise-MST. Le problème des étudiants de 3^e cycle est plus une question d'attente d'emploi (entrée retardée pour un DESS, allocation de recherche pour les DEA, stratégie de recherche d'emploi), que de chômage explicite.

- Nombre d'emplois occupés au cours des trois ans d'observation



- Dans l'ensemble, 41% des étudiants ont exercé un seul emploi depuis l'arrêt de leurs études.

- Les lauréats d'un concours sont les plus nombreux à n'avoir occupé qu'un seul emploi : 58% contre 36% seulement parmi les autres diplômés de géographie. Ils sont également

⁷ Quatre docteurs sur cinq sont dans ce cas.

plus nombreux à avoir occupé deux emplois (40% contre 31% en moyenne) : il s'agit pour l'essentiel des lauréats qui ont été professeurs stagiaires puis professeurs certifiés.

- Les autres étudiants se répartissent à peu près également entre les trois modalités (1 emploi, 2 emplois, 3 emplois ou plus). Les étudiants en insertion avec un DEUG ou une licence sont les plus nombreux à n'avoir occupé aucun emploi (11%).

- Evolution de la situation des étudiants entre mars 97 et mars 99

- Pour décrire l'évolution de la situation, nous avons classé **en emploi** :
 - les lauréats d'un concours qui effectuent leur année de stage en emploi stable en raison de la très forte probabilité d'obtenir la certification,
 - les inscrits à la préparation d'un concours ayant un emploi stable.
- En revanche, nous avons classé **en études** les inscrits à la préparation d'un concours ayant un emploi précaire dans la mesure où un certain nombre de ces emplois sont des emplois d'appoints, des emplois étroitement liés au statut d'étudiant, des emplois ponctuels...

Situation	Mars 97	Mars 98	Mars 99
Préparation à un concours	28	18	6
Service national	12	5	-
Chômage	18	13	9
Stage de formation	1	2	-
Emploi précaire	21	24	21
Emploi stable	19	38	63
Inactivité	1	-	1
Total	100	100	100

- Moins d'un an après l'arrêt des études, 40% des étudiants en insertion sont en emploi dont 19 en emploi stable et 21 en emploi précaire. La part d'étudiants au chômage est de 18% (élevée par rapport aux autres filières étudiées).

28% des étudiants sont inscrits à la préparation d'un concours sans exercer d'activité professionnelle.

- Entre mars 97 et mars 99, soit trois ans après l'interruption des études, l'emploi stable progresse de 44 points pour atteindre 63%. L'emploi précaire a peu évolué sur la période puisqu'il reste proche de 21%. La part d'étudiants chômeurs a diminué de 9 points entre 1997 et 1999 pour atteindre 9%. 1% seulement des étudiants se déclarent en inactivité au moment de l'enquête. 6% préparent encore un concours.

- Si on exclut les lauréats d'un concours, la part de l'emploi stable augmente de 33 points sur la période et concerne 51% des étudiants en fin de période, l'emploi précaire représente 27% des étudiants en 1999 et reste à peu près stable durant la période.

Premier emploi occupé

- Mode d'accès

Mode d'accès au premier emploi	DEUG-Licence	Maît-MST	troisième cycle	Concours	Ensemble
Relations	19	35	32	-	21
Candidatures spontanées	30	16	21	1,5	17
Annonces, ANPE/APEC	22	18	14	2	14
Concours	3	4	7	96,5	28
Autres (stage, intérim,...)	26	26	26	-	20
Total	100	100	100	100	100

- Globalement, 28% des étudiants accèdent à l'emploi grâce à la réussite à un concours, 21% par le biais de relations personnelles, 17% par l'envoi de candidatures spontanées et 14% par réponses aux annonces.

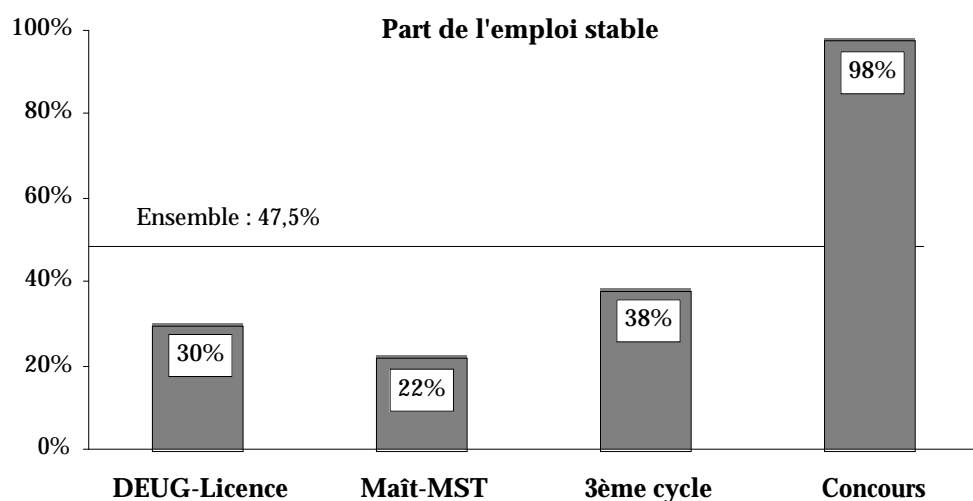
- La réussite au concours d'enseignement commande tout à fait logiquement l'insertion professionnelle et le mode d'accès au premier emploi de 96,5% des lauréats d'un concours d'enseignement.

Par ailleurs, certains étudiants diplômés de géographie accèdent à l'emploi par voie de concours. Il s'agit de concours de la fonction publique (administratifs, de contrôleur des impôts, de la gendarmerie, des parcs nationaux, d'enseignants chercheurs...).

- Les relations personnelles constituent le mode d'accès à l'emploi le plus fréquent des étudiants inscrits en Maîtrise-MST-DU2 puisque 35% d'entre eux sont concernés par cette modalité. Viennent ensuite les étudiants titulaires d'un troisième cycle (32%). Le pourcentage n'est que de 19% pour les DEUG-Licence.

- Les stages professionnels ou l'intérim sont un mode d'accès à l'emploi pour le quart des étudiants « hors concours ».

- Les étudiants en insertion avec un DEUG-Licence recourent plus fréquemment que les autres aux candidatures spontanées (30%) ou aux petites annonces (22%).

- Statut de l'emploi

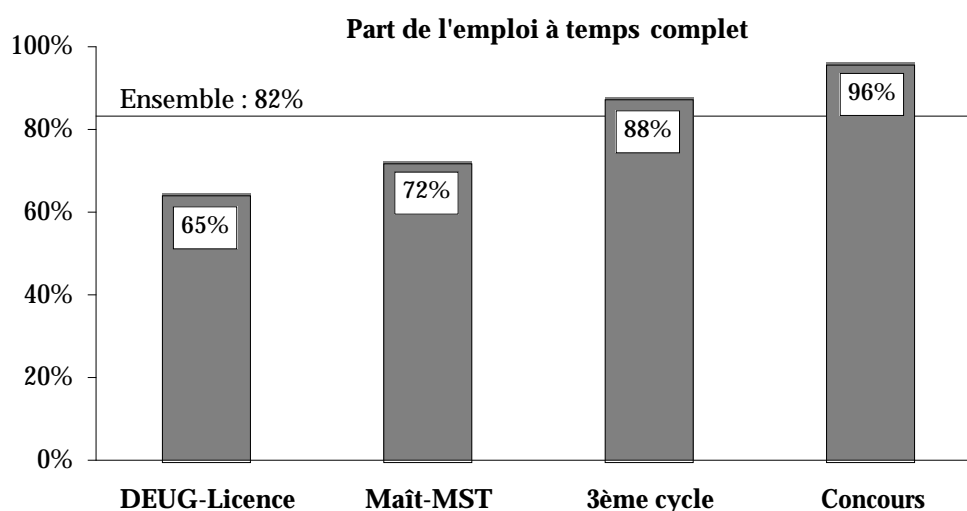
- Moins de 2% des étudiants se déclarent non salariés : ils exercent les fonctions d'accompagnateur de montagne, de chargé d'étude dans une ONG, d'agent commercial immobilier.

- Globalement, 47,5% des étudiants ont un premier emploi stable (73% en anglais, 64% en allemand et en STAPS, moins de 50% en espagnol).

- Cette proportion est de 31% pour les « hors concours » (49% en anglais, 41% en allemand et en STAPS, 33% en espagnol).

- La quasi-totalité des étudiants lauréats d'un concours bénéficie de la **stabilité dès le premier emploi (98%)**.

- La part de l'emploi stable varie sensiblement en fonction des niveaux de diplôme obtenus : de 22% seulement pour les maîtrise-MST, elle s'élève à 30% pour les DEUG-licence et 38% pour les titulaires d'un troisième cycle.

- Temps de travail

- 82% des étudiants en insertion exercent leur premier emploi à temps complet. Cette proportion est de 77% lorsque l'on ne considère que les étudiants diplômés de l'enseignement supérieur hors-concours.
- 96% des lauréats d'un concours sont à temps complet. Pour les autres, le taux croît avec le niveau de diplôme : 88% pour les titulaires d'un diplôme de troisième cycle, 72% pour les Maîtrise-MST et 65% des DEUG-Licence.
- 69% des emplois à temps partiel correspondent à des horaires hebdomadaires de 20 heures ou moins. Ils concernent des fonctions d'employé (commerce, vente...), de l'enseignement public, ou de technicien.

- Profession

Professions et Catégories Sociales	DEUG-Licence	Maît-MST	troisième cycle	Concours	Ensemble
Cadre et profession intellectuelle supérieure	2	4	28	100	35
Profession intermédiaire	49	60	66	–	44
Employé, ouvrier	49	36	(6)	–	21
Total	100	100	100	100	100

- 35% des étudiants en insertion occupent un premier emploi dans la catégorie « cadre et profession intellectuelle supérieure », 44% exercent un emploi dans la catégorie des « Professions intermédiaires » et 21% ont un emploi en tant qu'« employé, ouvrier ».
- Les lauréats d'un concours sont tous dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures en raison de leur appartenance au rang A de la fonction publique. Tous sont enseignants.
 - Si on exclut les lauréats d'un concours d'enseignement :
 - 13% des étudiants titulaires d'un diplôme de géographie sont dans la catégorie "cadres et professions intellectuelles supérieures". Il s'agit pour l'essentiel d'étudiants titulaires d'un diplôme de troisième cycle en géographie.
 - 59% des étudiants en insertion sur la seule base d'un diplôme de géographie occupent un emploi de "professions intermédiaires" : 49% parmi les DEUG-Licence, 60% parmi les Maîtrise-MST et 66% parmi les étudiants de troisième cycle.
 - près de la moitié des DEUG-licence sont employés ou ouvriers ; c'est le cas de 36% des Maîtrise-MST ; le pourcentage est très faible pour les étudiants de 3^e cycle.

- Intitulé d'emploi

Afin de pouvoir comparer les intitulés entre le premier emploi et l'emploi actuel, nous avons inclus les étudiants sans emploi et ceux qui ne désignent pas d'intitulés d'emploi lors de l'enquête (sans réponses) dans les effectifs du tableau.

Intitulé premier emploi	Ensemble	Détail des intitulés
Professeurs, professions scientifiques	25%	Professeurs des écoles, de collège, de lycée, certifié, agrégé, Maître de conférences, chercheur, post-doc
Techniciens d'études de collectivités locales, de bureau d'études, d'administration centrale	22%	Cartographe, animateur scientifique, assistant d'études, chargés d'études, assistant de recherche, patrimoine, logement, territoire
Professions intermédiaires du travail social, de l'encadrement et de l'animation	12%	Travailleurs sociaux, aide éducateur, surveillant, documentaliste, formateur, animateur, accompagnateur scolaire
Agent de service et employés administratifs	9%	Agent administratif, auxiliaire, facteur, secrétaire, opérateur, accueil, enquêteur
Employés de commerce et personnels de services	7%	Vendeur, caissier, serveur, perchman, employé de maison
Ingénieur et cadres techniques d'entreprise	5%	Chargé de mission, chargé d'étude, chargé d'opération, collaborateur de cabinet
Cadres et professions intermédiaires administratives de la fonction publique	4%	Attaché territorial, responsable des ressources humaines, responsable du service logement, rédacteur territorial, assistant de direction
Responsables administratifs et commerciaux des entreprises	3%	Assistant commercial, administratif, négociateur, chef de rayon, contrôleur qualité
Ouvriers type industriel	3%	Echantillonneur, manutentionnaire, ébéniste
Autres emplois	2%	Commerçant indépendant, agent de maîtrise...
Non-réponse	8%	4% intitulé non déclaré, 4% sans réponses...
Total	100%	

La diversité professionnelle et statutaire du premier emploi des étudiants titulaires d'un diplôme de géographie en insertion est relativement importante. Cette diversité couvre une bonne partie de l'échelle sociale et hiérarchique des professions puisque l'on y trouve des chercheurs, des enseignants, des ingénieurs ou des cadres du privé comme du public, des techniciens, des responsables commerciaux, des ouvriers, des employés, etc.

- 25% des étudiants deviennent, dès le premier emploi, enseignants dans le primaire, le secondaire ou le supérieur, ou encore enseignants-chercheurs ;

- 22% occupent un emploi de techniciens d'études (cartographe, assistant de recherche) dans des bureaux d'études, collectivités locales ou administration centrale ;

- 12% des étudiants en insertion s'orientent dans le travail social et l'animation pour travailler en tant que formateur, en tant qu'animateur culturel ou sportif, ou encore en tant qu'aide éducateur ;

- 5% accèdent à des emplois d'ingénieurs ou de cadres techniques en entreprise et travaillent en tant qu'ingénieur, chargé d'étude ou chargé de mission ;

- 3% d'entre eux exercent des responsabilités commerciales ou gestionnaires en entreprises et travaillent en tant que négociateur, commercial ou chef de rayon ;
- 7% sont vendeurs, serveurs, caissiers et travaillent en tant qu'employés de commerce ;
- 9% sont employés ou agents administratifs, secrétaire, accueil, facteur, etc. ;
- 3% sont ouvriers ;
- 9% des étudiants déclarent un emploi sans donner d'indication sur celui-ci ou ne répondent pas (non-réponses).

- Type d'employeur

Type d'employeur	Ensemble
Administration centrale	6
Collectivité locale	15
Entreprise publique	4
Etablissement d'enseignement public	32
Etablissement d'enseignement privé	5
Association	9
Entreprise privée	29
Total	100

- 37% des étudiants en insertion occupent un premier emploi dans un établissement d'enseignement (32 dans le public, 5 dans le privé).
- Les entreprises privées (29%) et les associations (9%) regroupent 38% des premiers emplois occupés.
- Enfin, les collectivités locales représentent 15% des premiers emplois.

Type d'employeur	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Adm. centrale, coll. loc., entr. pub.	20	34	41	-	25
Ets d'enseignement	26	15	8	100	37
Ent privée, association	54	51	51	-	38
Total	100	100	100	100	100

Le type d'employeur varie en fonction du niveau maximum obtenu :

- La totalité des lauréats d'un concours d'enseignement travaillent dans un établissement d'enseignement.
- En dehors des concours, la moitié des étudiants travaillent dans des entreprises privées ou des associations.
- La proportion d'étudiants travaillant dans l'administration centrale, les collectivités locales ou les entreprises publiques est croissante avec le niveau de diplôme, allant de 20% pour les DEUG-licence à 41% pour les étudiants de 3^e cycle.

• A contrario la part des étudiants dans l'enseignement décroît avec le niveau de diplôme de 26% (DEUG-licence) à 8% (3^e cycle).

- Distribution des salaires⁸

Tranches de salaire net mensuel	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
[3000 – 5600 [48	45	16	-	25
[5600 – 7600 [45	29	50	(3)	31
[7600 – 8600 [(5)	24	14	83	34
[8600 – 20 000 [(2)	(2)	20	14	10
Total	100	100	100	100	100

• 25% des étudiants en insertion gagnent moins de 5600 francs nets par mois, 31% perçoivent un salaire compris entre 5600 et 7600 F et 34% se situent dans la tranche de salaire 7600–8600 F nets par mois. Ce dernier pourcentage est dû, pour l'essentiel, au poids statistique des étudiants en insertion avec un concours d'enseignement : 83% d'entre eux perçoivent un salaire compris entre 7600 et 8600 F.

En dehors des titulaires de concours, la hiérarchie des salaires correspond globalement à celle des diplômes :

- 48% des étudiants en insertion avec un DEUG ou une licence et 45% des Maîtrise-MST ont un salaire net inférieur à 5600 F par mois, contre 16% des étudiants de troisième cycle ;

- les étudiants de troisième cycle sont les seuls représentés significativement dans la tranche des plus de 8600 F (20%) et 34% d'entre eux gagnent plus de 7600 F, contre 26% des maîtrise-MST et 7% des DEUG-licence.

La médiane et la moyenne fournissent un tableau simplifié évocateur :

	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Médiane	5 600	5 650	7 150	8 000	7 350
Moyenne	5 790	6 380	7 800	8 260	7 200

Le salaire moyen est inférieur de 150 F au salaire médian qui est de 7350 F.

Ce chiffre est un peu moins élevé que celui relevé pour les étudiants en anglais, en allemand, sciences de l'éducation, STAPS et biologie⁹

Le salaire moyen ou médian augmente avec le niveau de sortie, atteignant son maximum pour les titulaires d'un concours.

⁸ Les rémunérations sont calculées sur la base d'un travail à temps plein.

⁹ Même en corrigeant d'éventuels effets de structure.

- Les étudiants en insertion avec un DEUG ou une licence ont un salaire médian modeste : 5 600 F (moyenne : 5 790 F).
- Les étudiants diplômés d'une maîtrise ou d'une MST en insertion ont un salaire médian supérieur de seulement 50 F à celui des DEUG-Licence. Nous avons vu que la proportion d'étudiants gagnant moins de 5 600 F était la même pour les deux groupes. En revanche, la moyenne est nettement supérieure (6 380 F contre 5 790 F), car 26% des Maîtrise-MST gagnent plus de 7 600 F.
- Les étudiants diplômés de troisième cycle (DEA-DESS-doctorat) ont un salaire médian inférieur de 850 francs à celui des lauréats d'un concours (8 000 F), avec une dispersion beaucoup plus forte. Leur salaire moyen, tiré vers le haut par quelques salaires élevés, est supérieur de 650 francs à leur salaire médian.

- Localisation de l'emploi

Lieu de travail	Ensemble
Départements Rhône-Alpes	72
Région parisienne	4
Reste France	23
Etranger	1
Total	100

- La majorité des étudiants occupent un premier emploi dans la région Rhône-Alpes (72%). 27% des premiers emplois sont exercés dans les autres départements français. Les emplois situés à l'étranger sont marginaux puisqu'ils ne concernent que 1% de l'ensemble des étudiants de géographie en insertion.
 - La dimension du marché du travail est croissante avec le niveau de diplôme.
 - La proportion des étudiants en insertion avec un troisième cycle dont le premier emploi occupé se situe en Région Rhône-Alpes est inférieure à la moyenne (57%).
 - En revanche, elle est de 83% parmi les étudiants qui s'insèrent avec un DEUG ou une licence, de 80% pour les Maîtrise-MST.
 - 75% des lauréats d'un concours occupent également un premier emploi en Rhône-Alpes. Ce taux de localisation plutôt élevé s'explique par la proportion importante de titulaires du CAPE dont l'affectation est, contrairement au CAPES, académique.

- Mobilité géographique

Les indicateurs de mobilité géographique proposés comparent les départements du bac (très souvent le département d'origine), d'université et d'emploi.

Ils ne concernent que les étudiants ayant répondu aux trois questions.

On peut établir une typologie simplifiée des mobilités entre le département d'origine, celui de l'université et celui de l'emploi.

On distingue :

- les sédentaires : sont restés dans le département d'origine pour étudier dans le supérieur puis travailler.
- les mobiles partiels : ont quitté le département d'origine soit pour étudier, soit pour travailler.
- les mobiles retour origine : ont quitté le département d'origine pour étudier mais y sont revenus pour travailler.
- les mobiles complets : le département d'origine, d'étude et de travail sont tous différents.

Indicateur de mobilité origine/université/emploi	DEUG- Licence	Maît-MST	troisième cycle	Concours	Ensemble
Sédentaire (orig=univ=emp)	36	34	16	32	28
Mobile partiel (univ=emp) ≠ orig	9	7	17	13	12
Mobile partiel (orig=univ) ≠ emp	19	11	7	26	16
Mobile retour origine (orig=emp) ≠ univ	26	25	19	12	20
Mobile complet (orig≠univ≠emp)	10	23	41	17	24
Total	100	100	100	100	100

- Si on regroupe les « mobiles partiels », la population est répartie de manière assez homogène entre les quatre groupes (de 20% pour le « retour-origine » à 28% pour le sédentaire ou le mobile partiel).
- Globalement, la part des étudiants qui travaillent dans leur département d'origine (ligne 1+ligne 4) est de 48% (38% en STAPS, 39% en biologie, 43% en allemand, 45% en anglais, 55% en sciences de l'éducation ; filières caractérisées par une forte proportion d'enseignants).
- Hors les concours, la mobilité est nettement croissante avec le niveau. La mobilité complète est de 41% en troisième cycle, contre 23% en Maîtrise-MST et 10% seulement en DEUG-Licence. Les pourcentages correspondants d'étudiants qui travaillent dans leur département d'origine sont 35%, 59 et 62%.
- La mobilité partielle caractérise surtout les étudiants en géographie qui sont lauréats d'un concours d'enseignement puisque 39% se trouvent dans ce cas de figure (contre 28% parmi l'ensemble des étudiants de géographie en insertion).

Caractéristiques de l'emploi « actuel » (occupé en mars 99)

- 14% des étudiants qui ont interrompu leurs études au terme de l'année universitaire 1995/96 n'exercent pas d'emploi en mars 1999 (4% lors du premier emploi). Cette proportion est inférieure à celles observées dans les filières d'allemand (22%), sciences de l'éducation (18%), espagnol (17%) et supérieure à celle des STAPS (9%). Les deux tiers d'entre eux sont à la recherche d'un emploi, 22% tentent encore des concours, les autres effectuent leur service national ou se déclarent en inactivité.

- Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux étudiants en emploi en mars 1999 soit 86% des étudiants en insertion. Nous avons observé que 60% des étudiants ont exercé deux emplois ou plus.

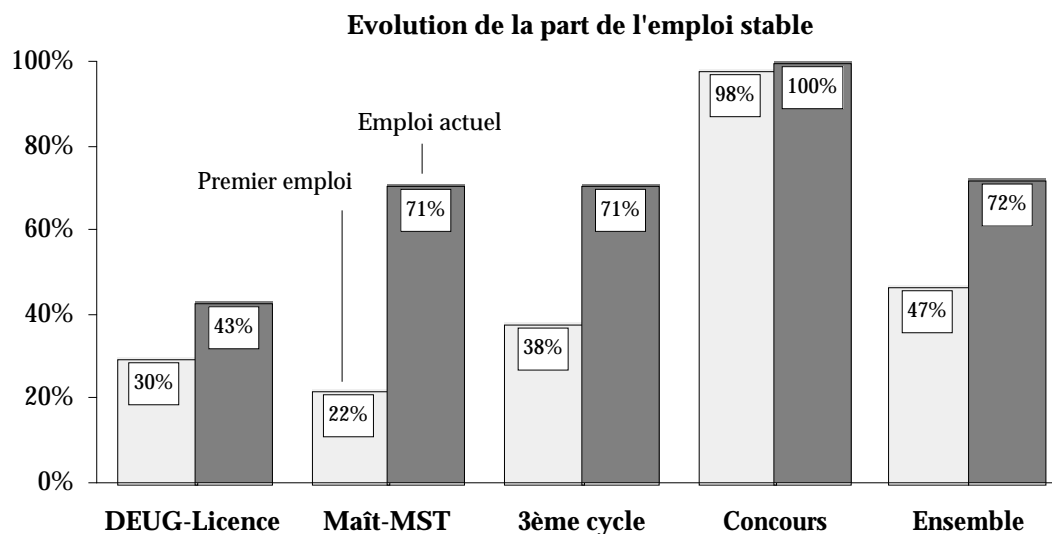
- Parmi ces étudiants, beaucoup ont réussi un concours d'enseignement : ils ont effectué un stage de formation d'un an (premier emploi) et à l'issue de ce stage ont obtenu leur certification (deuxième emploi). Ces deux phases correspondent en fait à un seul type d'emploi. Il en est de même pour les étudiants maîtres auxiliaires ayant professé dans différents établissements : emplois de même nature, de même statut et rémunération comparable.

- Si on exclut les lauréats d'un concours d'enseignement, 39% des autres étudiants en insertion occupent toujours le même emploi.

- Au final, **70% des étudiants en emploi en mars 1999 exercent le même type d'emploi (nature, statut) que celui occupé après l'interruption de leurs études que nous avons décrit dans les pages précédentes.**

Du fait de cette similitude, ne sont étudiées que les variables présentant des évolutions significatives ou celles ayant un intérêt particulier : le statut, la catégorie socio-professionnelle et la rémunération.

- Statut d'emploi



- Entre le premier emploi et l'emploi actuel, la part des travailleurs indépendants reste stable (4%) et la part des emplois stables progresse de 25 points (de 47% à 72%). Cette progression concerne toutes les catégories, sauf les lauréats d'un concours, pour lesquels elle est inchangée.

- Hors concours, on distingue deux catégories :

- Une évolution restreinte pour les DEUG-Licence : +13 points. De ce fait, moins de la moitié (43%) des étudiants sont en emploi stable après trois ans.

- Une évolution rapide pour les autres, +33 points pour les titulaires d'un 3^e cycle, et même +49 points pour les Maîtrise-MST ; de ce fait, les seconds atteignent le même taux d'emploi stable que les premiers (71%).

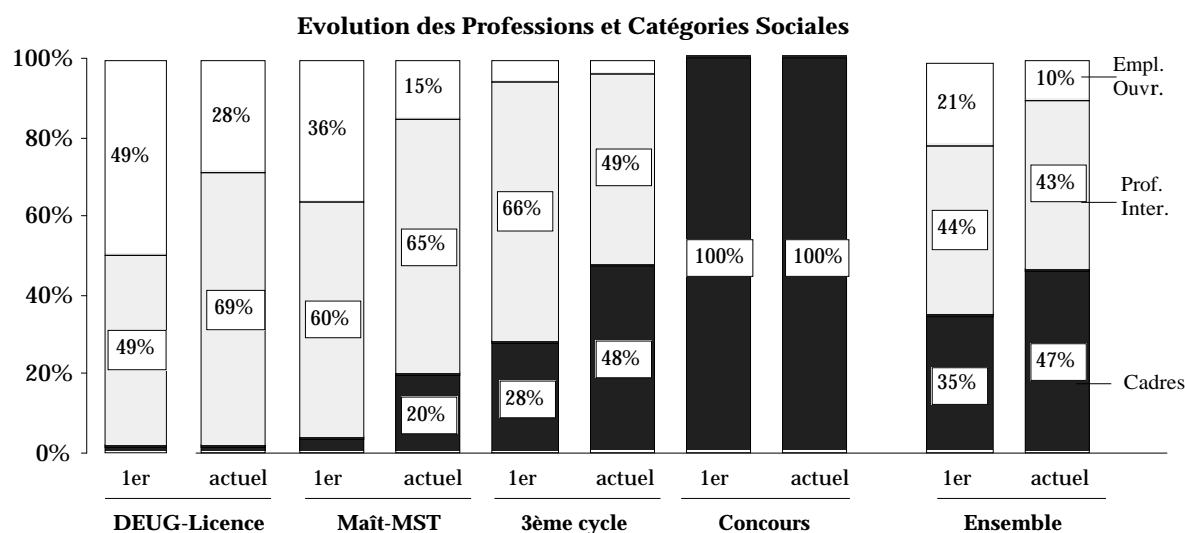
- Evolution de la part des cadres et professions intermédiaires

	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Cadre, Prof. Intermédiaire	72 %	85 %	97 %	100 %	90 %
Evolution par rapport au 1 ^{er} emploi.	+21 pts	+21 pts	+3 pts	0 pt	+11 pts

- Entre le premier emploi et l'emploi actuel, la part de la catégorie des cadres et professions intermédiaires a progressé de 11 points.

- La hausse provient pour l'essentiel de l'accès à cette catégorie des niveaux les moins élevés (+21 points).

- Bilan détaillé des changements de PCS



L'évolution professionnelle ne concerne pas les lauréats d'un concours qui sont tous dans la catégorie « cadre et profession intellectuelle supérieure » dès le premier emploi occupé.

Hors concours, les étudiants de tous les niveaux connaissent une évolution professionnelle favorable entre le premier emploi et l'emploi actuel.

- La part de la catégorie « cadre et profession intellectuelle supérieure » connaît une variation positive croissante avec le niveau :

- +20 points en troisième cycle, +16 points en Maîtrise-MST-DU2, sans changement pour les DEUG-licence.

- la hiérarchie des proportions s'est ainsi creusée en fin de période : respectivement 48%, 28% et 4%.

Cette évolution illustre bien la nécessité d'étudier les emplois avec un recul temporel suffisant.

- A l'autre extrémité, la part des « employé, ouvrier » diminue significativement : la baisse est faible en troisième cycle où cette catégorie est peu représentée (elle passe de 6% à 2%), très forte pour les autres étudiants (-21 points).

- Si donc l'on excepte les lauréats d'un concours dont la situation n'évolue pas, les changements repérables entre le premier emploi et l'emploi actuel vont tous dans le sens d'une progression du statut social et professionnel des emplois occupés par les étudiants. Cette progression diffère selon les niveaux de formation.

- la possession d'un troisième cycle discrimine nettement à l'entrée sur le marché du travail en garantissant l'accès aux deux catégories d'emploi les plus élevées ;

- la possession d'une Maîtrise-MST n'offre pas cette garantie, mais ouvre des possibilités non négligeables d'accès ultérieur au statut de cadre ;

- les DEUG-licence progressent également, mais l'accès au niveau cadre est exclu, à court terme au moins.

- Intitulé d'emploi

A l'aide des intitulés d'emploi, nous avons procédé à une catégorisation plus fine. Afin de pouvoir comparer les intitulés entre le premier emploi et l'emploi actuel, nous avons inclus les étudiants sans emploi et ceux qui ne désignent pas d'intitulés d'emploi lors de l'enquête (sans réponses) dans les effectifs du tableau.

Intitulé emploi actuel	Ensemble	Détail des intitulés
Professeurs, professions scientifiques	25%	Professeurs des écoles, de collège, de lycée, certifié, agrégé, Maître de conférences, chercheurs, post-doc
Techniciens d'études de collectivités locales, de bureau d'études, d'administration centrale	16%	Technicien cartographe, botanique, rivière, territoire, géologue, assistant de recherche, animateur scientifique, dessinateur projeteur, conseiller agricole
Professions intermédiaires du travail social, de l'encadrement et de l'animation	13%	Enseignants (maître auxiliaire, maître auxiliaire instituteur), travailleurs sociaux, référent, aide éducateur, surveillant, documentaliste, formateur, animateur, accompagnateur scolaire
Ingénieur et cadres techniques d'entreprise	11%	Chargé de mission (développement, urbanisme, tourisme...), chargé d'étude (urbanisme, architecture...), Ingénieur d'études, Ingénieur conseil, chef de projet (cartographie, publicité), agent de développement
Ouvriers et Employés	9%	Agent administratif, auxiliaire, secrétaire, opérateur, accueil, vendeur, caissier, serveur, employé de maison, manutentionnaire
Cadres et professions intermédiaires administratives de la fonction publique	6%	Attaché territorial, responsable des ressources humaines, du service logement, du service prévention de la délinquance, attaché de direction, contrôleur des douanes, des impôts, etc.
Responsables administratifs et commerciaux des entreprises	5%	Assistant administratif, attaché commercial, attaché marketing, négociateur de Site, chef de rayon, contrôleur qualité, animateur de contrat global, délégué au recensement, assistant aux relations publiques
Non-réponse	15%	14% aucun intitulé non déclaré, 1% sans réponses...
Total	100%	

La catégorie des emplois « professeurs et des professions scientifiques » reste parfaitement stable entre le moment du premier emploi et celui de l'emploi actuel. Il en va de cette catégorie des professeurs et des professions scientifiques comme de la catégorie des professions intermédiaires du travail social, de l'encadrement et de l'animation (12% et 13% des étudiants de géographie en insertion).

En revanche la proportion d'emplois de techniciens d'études (cartographe, géologue, animateur scientifique...) diminue nettement (de 22% à 16%) alors que, dans le même temps, la proportion d'ingénieurs et cadres techniques (chargés de mission, chargés d'étude, ingénieurs d'études, chef de projet) fait plus que doubler (de 5% à 11%).

La proportion des catégories "cadres et des professions intermédiaires de la fonction publique" et "responsables administratifs et commerciaux d'entreprises" a progressé depuis le premier emploi, (+2 points), respectivement de 4 à 6% et de 3 à 5%.

Les étudiants qui occupent, en emploi actuel, un poste d'ouvrier ou d'employé sont bien moins nombreux que lors du premier emploi. Ils étaient 19% (agent de service et employés

administratifs, employés de commerce, ouvriers) lors du premier emploi et ne sont plus, au moment de l'emploi actuel, que 9%. C'est le poste d'emploi qui diminue le plus fortement.

Enfin, 15% des étudiants ne déclarent aucun intitulé d'emploi. Ils sont pour l'essentiel sans activité professionnelle (94% d'entre eux).

- Type d'employeur

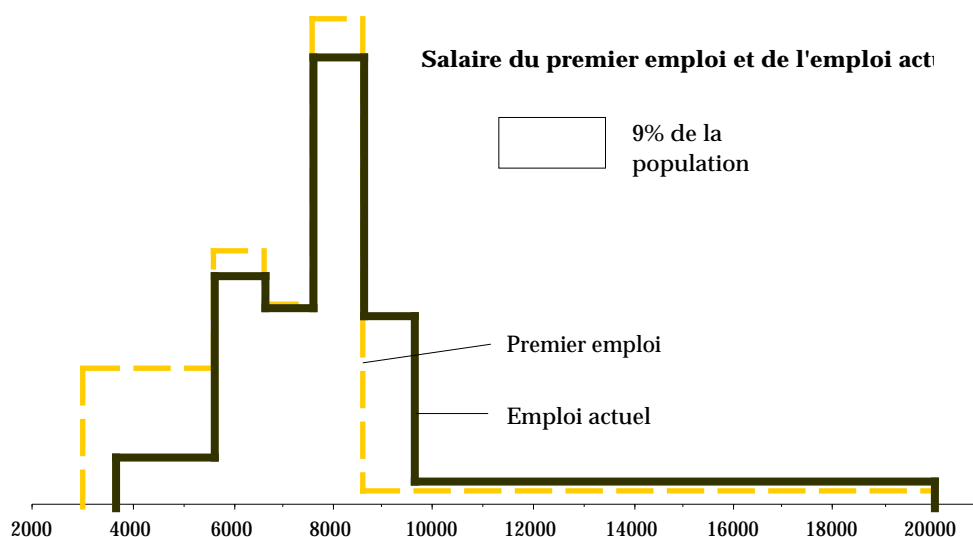
Type d'employeur	Ensemble
Administration centrale	6
Collectivité locale	19
Entreprise publique	5
Etablissement d'enseignement public	34
Etablissement d'enseignement privé	6
Association	11
Entreprise privée	19
Total	100

Entre le premier emploi et l'emploi actuel :

- il y a une baisse sensible de la part de l'emploi en entreprise privée (- 10 points), qui tombe ainsi à 19% ;
- la part de l'emploi dans les collectivités locales croît de 4 points à 19% ;
- les autres proportions restent stables ou évoluent faiblement, avec une tendance à la hausse pour le secteur public.

Il y a ainsi globalement un déplacement du privé vers le public, dont les causes principales sont :

- la réussite progressive aux concours d'étudiants qui exerçaient une autre activité ;
- la diminution très significative, tout particulièrement parmi les étudiants en insertion avec un DEUG ou une licence des « petits boulots » ou des emplois précaires (serveurs, caissier, etc.), plus souvent occupés dans le privé.

- *Distribution des salaires*

• L'histogramme ci-dessus montre clairement une évolution vers le haut de l'échelle des salaires entre le premier emploi et l'emploi actuel. Deux changements sont particulièrement nets :

- les étudiants en insertion dont le salaire est supérieur à 9600 F sont sensiblement plus nombreux au moment de l'emploi actuel qu'au moment du premier emploi ;
- la part de la classe des salaires inférieurs à 5600 F, diminue très nettement de 25% à 9% : il n'y a plus de salaire inférieur à 3 600 F.

• Le gain est de 600F sur la médiane ; il est plus élevé (930 F) sur la moyenne, ce qui traduit une évolution plus rapide sur les salaires supérieurs.

	DEUG- Licence	Maît-MST	troisième cycle	Concours	Ensemble
Médiane	5800	7575	8000	8500	8000
Evolution par rapport au 1 ^{er} emploi	+200	+1925	+8500	+500	+650
Moyenne	6090	7760	9060	8950	8130
Evolution par rapport au 1 ^{er} emploi	+300	+1380	+1260	+690	+930

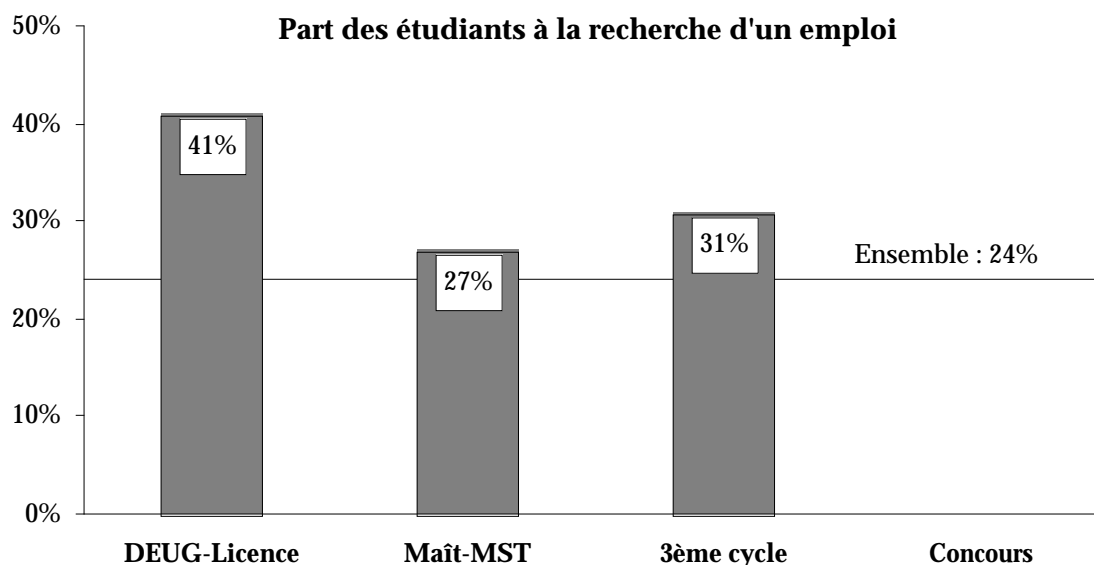
La moyenne (8 130 F) est inférieure à celle relevée chez les étudiants d'anglais (8 270 F) ou de biologie (8 590 F) et supérieure à celle des étudiants d'allemand, de sciences de l'éducation (8 100 F) et d'espagnol (7 300 F).

- Les salaires augmentent à tous les niveaux. La hausse est modérée (500-690 F) pour les titulaires de concours (effets de titularisation et d'ancienneté). Pour les autres, nous nous en tiendrons à un constat global¹⁰.

- Le gain salarial est faible pour les DEUG-licence : +300 F ;

- Il est élevé pour les autres, en particulier pour les Maîtrise-MST, dont le salaire se rapproche de celui des étudiants de 3^e cycle : l'écart sur la médiane passe de 1 500 F à 425 F, celui sur la moyenne de 1 620 F à 1 300 F. En bref, il semble que le niveau Maîtrise-MST ait un effet de certification initial assez faible, mais que les titulaires de ce niveau compensent ce handicap en faisant leurs preuves dans l'exercice de leur profession.

- Recherche actuelle d'un autre emploi



- La recherche d'un autre emploi est un bon indicateur de l'insatisfaction par rapport à l'emploi occupé. Un quart (24%) des étudiants en activité en mars 1999 déclare être à la recherche d'un autre emploi. Ce taux est équivalent à celui observé en biologie (23%), supérieur à celui de STAPS (19%), d'allemand et anglais (resp. 17% et 19%) et très supérieur à celui des sciences de l'éducation (12%).

- Ce taux est nul pour les lauréats d'un concours d'enseignement. Il atteint un tiers en moyenne pour les autres étudiants, avec des écarts selon le niveau d'études qui ne sont pas très importants : 41% pour les DEUG-licence, 31% pour le troisième cycle et 27% pour les Maîtrise-MST.

- Ce taux varie en sens inverse du niveau professionnel, du salaire et du temps de travail.

¹⁰ Les divergences entre indicateurs correspondent aux déformations de la distribution des salaires. En bref, celle des troisième cycle s'est dilatée vers le haut (passage au statut de cadre), tandis que celle des Maîtrise-MST s'est « concentrée » du fait de la quasi disparition des bas salaires.

DEGRE DE SATISFACTION

Une série de questions posées aux étudiants vise à réaliser une évaluation globale des principaux aspects de leur emploi et de leur formation. Pour chaque item, une échelle variant de 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction) était proposée aux enquêtés.

Les variables d'opinion sont regroupées en deux grandes sections faisant référence :

- à l'emploi actuellement occupé (salaire, contenu, relations, autonomie),
- aux études suivies à l'université (adéquation formation-emploi, moyen d'accès à l'emploi, contenu de la formation, organisation).

Les taux de non-réponse aux questions relatives à l'emploi sont élevés et rendent les distributions des degrés de satisfaction par niveau terminal peu fiables. Seules les moyennes des réponses sont présentées ¹¹.

Satisfaction vis-à-vis de l'emploi

- Satisfaction à l'égard du salaire

Satisfaction du salaire	DEUG- Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	<u>2,6</u>	2,8	2,8	<u>4,2</u>	3,2

- Globalement, la satisfaction des étudiants vis-à-vis de leur salaire est de 3,2.
- D'importantes disparités d'appréciation sont observées entre les étudiants s'insérant sur la base d'un DEUG ou d'une licence, peu satisfaits de leur salaire (note de 2,6) et les lauréats d'un concours très satisfaits (note de 4,2). La satisfaction des titulaires d'une maîtrise ou MST et des étudiants de troisième cycle est très moyenne (2,8).
 - Ces degrés de satisfaction du salaire perçu sont liés ¹² :
 - au retard pris dans l'enseignement supérieur : 53% des étudiants qui n'ont pris aucun retard depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur sont satisfaits de leur salaire.
 - au motif d'arrêt des études : 52% des étudiants qui arrêtent parce qu'ils ont obtenu un diplôme terminal ou un concours sont satisfaits du niveau de leur rémunération.
 - à la durée de chômage depuis l'arrêt des études : 55% des étudiants qui n'ont connu aucune période de chômage sont satisfaits.

¹¹ Une moyenne est soulignée lorsqu'elle est significativement différente de la moyenne de la variable.

¹² Les pourcentages cités correspondent toujours, sur un type de critère retenu (retard dans l'enseignement supérieur, durée de chômage, niveau de rémunération, etc.) aux catégories d'étudiants les plus satisfaits comparativement aux autres.

- à la durée de l'emploi stable : les étudiants en emploi stable sont plus satisfaits de leur salaire que ceux en emploi précaire. 56% des étudiants dont la période d'emploi stable est comprise entre 13 et 24 mois sont satisfaits de leur rémunération.

- à la catégorie socioprofessionnelle : 61% des étudiants occupant un emploi de cadre sont satisfaits de leur salaire.

- au niveau de rémunération : les étudiants sont d'autant plus satisfaits qu'ils gagnent mieux leur vie. 61% de ceux dont le salaire est supérieur à 8 500 francs sont satisfaits.

- au type d'employeur : les étudiants travaillant dans l'enseignement public sont bien plus satisfaits de leur salaire que les autres (67%).

De ces différentes variables d'emploi peut émerger une notion de "qualité de l'emploi" faisant référence à l'emploi stable, au statut de cadre, à l'employeur (établissement d'enseignement public), au niveau de salaire satisfaisant. Ainsi, la satisfaction du niveau de salaire dépend de la qualité de l'emploi.

La recherche actuelle d'un emploi semble être, entre autres, une conséquence de l'insatisfaction vis-à-vis du salaire : 62% des étudiants jugeant leur salaire très insuffisant sont à la recherche d'un autre emploi.

- Satisfaction vis-à-vis du contenu de l'emploi

Contenu de l'emploi	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	3,7	3,8	3,9	<u>4,5</u>	4

• La satisfaction relative au contenu de l'emploi est élevée (4) pour l'ensemble des étudiants.

• La seule différence nette entre les niveaux concerne les titulaires d'un concours très sensiblement plus satisfaits. Pour les autres, les écarts sont faibles, mais cohérents avec l'hypothèse d'une croissance de satisfaction avec le niveau.

• Cette évaluation du contenu dépend de la notion de "qualité de l'emploi" précédemment définie. L'indicateur de recherche actuelle d'un emploi étant lui-même dépendant de cette qualité de l'emploi, il discrimine positivement les étudiants satisfaits du contenu de leur emploi des autres. Alors que 61% des étudiants non satisfaits sont à la recherche d'un emploi, c'est le cas de seulement 14% parmi les étudiants satisfaits.

- Satisfaction à l'égard des relations dans l'entreprise

Relations dans l'entreprise	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	3,7	4	3,5	3,7	3,7

- Le jugement porté sur les relations dans l'entreprise est satisfaisant, la moyenne de cet indicateur est de 3,7.
- Les écarts par niveau sont assez faibles, les titulaires d'un 3^o cycle ayant l'appréciation la plus faible (3,5), tandis que les Maîtrise-MST sont plus satisfaits (4).
- Cette appréciation est indépendante des variables d'emploi.

- Satisfaction à l'égard de l'autonomie dans le travail

Autonomie au travail	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	3,8	4,2	4,1	<u>4,6</u>	4,2

- L'autonomie dans le travail est jugée très satisfaisante, le degré global de satisfaction étant de 4,2.
- Cette appréciation est indépendante des variables d'emploi.

- Satisfaction à l'égard des perspectives de carrière

Perspectives de carrière	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	2,9	<u>3,8</u>	3,2	3,5	3,3

- La satisfaction à l'égard des perspectives de carrière est plutôt moyenne : 3,3.
- Ce sont les étudiants en insertion avec une Maîtrise-MST qui se montrent les plus satisfaits (3,8) et les DEUG-licence les plus dubitatifs (2,9), les titulaires d'un 3^o cycle ou d'un concours ayant une position moyenne. Cette hiérarchie des appréciations est très cohérente avec les évolutions de carrière que nous avons constatées ci-dessus : une très grande part des Maîtrise-MST a connu une évolution de carrière (plus que les titulaires de concours ou de 3^o cycle dont le point de départ est plus élevé) et sans subir le verrouillage de l'accès à la catégorie cadre des étudiants de DEUG-licence.
- Cette appréciation est fortement corrélée à la stabilité de l'emploi. Elle dépend également du niveau de salaire et de la satisfaction des étudiants en insertion à l'égard de celui-ci.

- Indice global de satisfaction de l'emploi actuel

- L'indice global est la moyenne des réponses aux quatre questions sur l'emploi. Sa valeur peut donc varier de 1 (minimum) à 5.

Indice global de satisfaction	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	3,3	3,7	3,6	4,1	3,6

- L'évaluation globale de l'emploi occupé est bonne puisqu'elle atteint 3,6.
- L'opinion globale sur l'emploi des étudiants titulaires d'un diplôme de DEUG ou de licence est de 3,3, significativement plus faible que celle des lauréats d'un concours qui atteint 4,1. Les diplômés de maîtrise et de troisième cycle (DEA, DESS, doctorat) ont une évaluation globale proche de la moyenne de l'ensemble.
- Du point de vue des caractéristiques du parcours de l'étudiant, cet indice varie en fonction de la durée de chômage (les étudiants les plus satisfaits sont ceux qui n'ont pas connu le chômage ou sur une courte période) et de la durée d'emploi stable.
- Du point de vue de l'emploi, cet indice varie de manière significative en fonction de la notion de "qualité de l'emploi".

Satisfaction vis-à-vis des études

- Satisfaction à l'égard de l'adéquation de la formation universitaire à l'emploi

Adéquation formation-emploi	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	<u>1,8</u>	2,6	<u>3,3</u>	2,6	2,6

- L'évaluation de l'adéquation de la formation à l'emploi au niveau de l'ensemble des étudiants est de 2,6, la plus faible parmi toutes les questions de satisfaction.
- Des différences significatives apparaissent entre les niveaux de sortie. L'appréciation la plus élevée concerne les titulaires d'un troisième cycle (3,3), très supérieure à celle des diplômés de deuxième cycle (DEUG-Licence avec seulement 1,8 puis Maîtrise-MST avec 2,6). Les lauréats d'un concours portent une note de satisfaction égale à la moyenne de l'ensemble.
- La satisfaction concernant l'adéquation de la formation universitaire reçue à l'emploi croît donc avec le niveau de sortie des étudiants en insertion. Le cas des titulaires d'un concours est un peu à part : l'adéquation de la formation à l'emploi est en partie du ressort des IUFM.
- Les cadres sont les plus fortement convaincus de l'adéquation de leur formation universitaire à l'emploi.

- Les études sont un bon moyen d'accès à l'emploi

Accès à l'emploi	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	<u>2,1</u>	<u>2,5</u>	<u>3,3</u>	<u>3,7</u>	2,9

- L'opinion portée sur la formation comme moyen d'accès à l'emploi est moyenne (2,9) sur l'ensemble de la population.

- La satisfaction est croissante avec le niveau, mais avec un effet de seuil assez net :
 - les titulaires de concours ou de 3° cycle sont significativement plus satisfaits (3,7 et 3,3) ;
 - les autres étudiants ont une opinion beaucoup moins favorable, 2,5 pour les Maîtrise-MST et 2,1 pour les DEUG-licence.

Ces résultats traduisent bien les différences d'effet de certification des diplômes que nous avons observées : le concours (par définition) et le 3° cycle sont les seuls diplômes à fournir un signal fort sur le marché du travail.

- Cet indicateur dépend de la "qualité de l'emploi". Il dépend du motif de l'arrêt des études (les plus satisfaits sont ceux qui arrêtent leurs études parce qu'ils ont obtenu un diplôme terminal) et de la durée de chômage (la satisfaction diminue à mesure que s'allongent les durées de chômage).

- Satisfaction à l'égard du contenu de la formation

Contenu de la formation	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	<u>3,1</u>	3	<u>3,5</u>	3,5	3,3

- L'opinion moyenne concernant le contenu de la formation est de 3,3 sur 5.
- Avec un niveau moyen plus élevé, cet indicateur a un « profil » assez similaire au précédent :
 - satisfaction élevée (3,5) pour les titulaires d'un concours d'enseignement ou d'un troisième cycle de géographie ;
 - satisfaction plus faible (environ 3) pour les autres.
- Cet indicateur dépend des variables caractéristiques de la "qualité de l'emploi". La satisfaction augmente en effet globalement avec les durées d'emploi stable et avec le niveau de rémunération. Elle est à son maximum chez les étudiants en insertion qui exercent en tant que cadres. Seul le type d'employeur n'intervient pas ici.

- Satisfaction à l'égard de l'organisation des enseignements

Organisation des enseignements	DEUG-Licence	Maît-MST	Troisième cycle	Concours	Ensemble
Moyenne (/5)	<u>2,6</u>	2,7	3	<u>3</u>	2,9

- La satisfaction à l'égard de l'organisation de l'enseignement est moyenne : 2,9.
- Le classement en deux groupes est encore pertinent, avec cependant un écart plus modéré entre les deux (0,3 à 0,4).
- Le jugement porté est lié à certaines des variables qui décrivent la "qualité de l'emploi" (stabilité, catégorie socioprofessionnelle) mais aussi à celles des durées de chômage.

Typologie des étudiants

Une typologie en trois groupes permet de discriminer les étudiants au regard de leurs réponses à l'ensemble des questions de satisfaction.

ã Les étudiants globalement **très peu satisfaits de la formation et de l'emploi**. Ils sont le plus souvent titulaires d'un DEUG ou d'une licence et dans une moindre mesure d'une Maîtrise-MST-DU2.

Ces étudiants ont connu des **périodes de chômage plus longues** que leurs homologues (41% ont connu une période de chômage supérieur à sept mois) et des durées d'emploi stables plus courtes. Ils exercent plus souvent des emplois **d'employés/ouvriers** que les autres et pâtissent également d'un **plus faible niveau de rémunération** (66% d'entre eux gagnent entre 3500 et 7900 francs) que les autres. Ils sont peu nombreux à se satisfaire de leur rémunération actuelle. De même, ils sont bien plus souvent **à la recherche d'un autre emploi**.

ç Les étudiants **très satisfaits de la formation et de l'emploi**. Ces étudiants en insertion sont généralement titulaires d'un troisième cycle ou lauréats d'un concours d'enseignement.

Ils ont été moins fréquemment au chômage que leurs homologues (58% ne l'ont jamais été) et connaissent une plus forte stabilité de l'emploi. Trois ans après la sortie de l'université, ces étudiants occupent en majorité des emplois stables (88%), souvent de niveau cadre (66%). Ils sont plus nombreux également à voir leur rémunération dépasser le seuil de 9600 francs et sont en majorité très satisfaits de celle-ci (51% d'entre eux).

w Les étudiants **très peu satisfaits de l'adéquation** entre la formation universitaire reçue et l'emploi actuellement occupé **et moyennement satisfaits des conditions d'accès à l'emploi, du contenu de la formation suivie, de l'autonomie dans le travail ou encore du contenu de l'emploi**. Relativement proches des étudiants du type 2, ces étudiants s'en distinguent par une satisfaction globale moindre.

Ces étudiants sont lauréats d'un concours dans un tiers des cas, titulaires d'un troisième cycle ou d'une maîtrise dans un cas sur cinq.

Ils ont peu connu le chômage (54% ne l'ont jamais connu). Dans une grande majorité des cas, ces étudiants occupent des emplois de cadre ou de profession intermédiaire. Ils sont pour l'essentiel en emploi stable (73% d'entre eux).

Ces étudiants ont, pour un peu moins de la moitié d'entre eux, un salaire compris entre 8000 et 9500 francs. Ils ne recherchent pas d'emploi actuellement.

Indicateurs	Type \tilde{a}	Type ζ	Type w
Part de l'accès immédiat à l'emploi	+	++	++
Part de durée chômage > 6 mois	++	+	++
Part de durée d'emploi précaire > 2 ans	+++	+	++
Emp. Actuel : part de cadres	+	+++	++
Emp. Actuel : part d'emploi stable	++	+++	+++
Emp. Actuel : salaire moyen	7400 F	9000F	8100F
Part de recherche actuelle d'emploi	++	+	+

+ : proportion faible, ++ : proportion moyenne, +++ : proportion élevée

- Aspects positifs et négatifs de l'enseignement reçu

Un bilan global des études était demandé à travers la description libre par le répondant des aspects positifs et négatifs de la formation.

- Les points **positifs les plus cités par les étudiants** relèvent de l'apprentissage de l'autonomie, de l'organisation du travail, de la responsabilisation et de la souplesse des emplois du temps. Viennent ensuite les aspects liés à l'acquisition d'une solide culture générale et critique, d'une ouverture d'esprit, d'une capacité à la synthèse et à l'analyse, ou encore à l'adaptation. Sont encore louées les qualités des enseignements et les compétences des enseignants, de la culture théorique transmise, la richesse des contenus et leur diversité, de même que le haut niveau de la culture universitaire.

- **L'essentiel des critiques** porte sur l'inadéquation entre la formation reçue et la vie active, entre la culture universitaire et la culture d'entreprise, sur le manque de passerelles entre les études et le marché du travail, sur le manque de formation pratique, sur la trop grande place accordée à la théorie relativement aux stages de terrain ou à la mise en pratique des connaissances, sur l'absence de prise en compte par l'université des préoccupations professionnelles des étudiants... Suivent ensuite des critiques qui portent sur l'insuffisance de l'encadrement universitaire (faible suivi, manque d'exigences, anomie des contrôles...), sur le laxisme de certains enseignants, sur le caractère dégradé des conditions matérielles d'étude (surnombre, amphithéâtres surchargés, anonymat), etc. D'autres points négatifs en découlent : le manque de contacts et de discussion avec les enseignants, l'impression d'un enseignement de masse, de cours parfois inadaptés aux besoins ou aux attentes.

CONCLUSION

Cette étude porte sur les étudiants inscrits en deuxième ou troisième cycle de géographie de la région Rhône-Alpes en 1995/96. En 1995/96, 1364 étudiants français en formation initiale sont inscrits en deuxième ou troisième cycle de géographie. Cette population est légèrement plus féminine (53%) que masculine, plutôt titulaire d'un baccalauréat de série "littéraire" et "économique" (les séries A et B réunissent 57% d'entre eux) obtenu le plus souvent à l'heure ou en avance (56%).

Au terme de l'année universitaire 1995/96, 31% des étudiants cessent leurs études et sont en insertion professionnelle. Ils entrent dans la vie active avec :

- un concours d'enseignement de l'éducation nationale (CAPE surtout puis CAPES, enfin agrégation) pour 24% d'entre eux ;
- une licence ou un DEUG pour 26% des étudiants ;
- une maîtrise, une MST ou un DU2 pour 21% ;
- un DEA, un DESS ou un Doctorat pour 29%

Une insertion différente selon les niveaux atteints...

F Les lauréats d'un concours accèdent immédiatement à l'emploi. Il s'agit d'un emploi stable, de niveau « cadres et professions intellectuelles supérieures », au sein d'un établissement d'enseignement. Leur rémunération moyenne est la plus élevée (médiane de 8 500 F en mars 1999). Ils sont globalement très satisfaits de l'emploi qu'ils occupent, plutôt satisfaits de l'accès à l'emploi, mais sont dans l'ensemble moins satisfaits que les étudiants en insertion avec un diplôme de troisième cycle de l'adéquation entre leur formation universitaire et l'emploi occupé.

F Les étudiants en insertion sur la base d'une licence ou d'un DEUG (suite à un échec ou abandon en licence) se caractérisent par un accès plutôt rapide à l'emploi (54% en moins d'un mois), des durées de chômage assez brèves sur la période d'observation (46% n'ont connu aucune période de chômage). Ils ont pour l'essentiel accédé à leur premier emploi par candidatures spontanées ou petites annonces. Cet emploi est stable pour moins d'un tiers d'entre eux, plus souvent que les autres à temps partiel, de niveau "employé, ouvrier" ou "profession intermédiaire" au sein d'entreprises privées. Leur salaire net médian mensuel est de 5600 francs. Ils exercent en grande majorité dans la région Rhône-Alpes et plus particulièrement dans leur département d'origine.

L'évolution entre le premier emploi et l'emploi actuel montre une progression de la part de l'emploi stable (43% contre 30% lors du premier emploi), et de leur classement socioprofessionnel (+20 points pour les « professions intermédiaires », avec baisse concomitante de la part des « ouvriers, employés »). Leur salaire médian a augmenté de 200 francs et atteint 5800 francs. Trois ans après la sortie, 41% d'entre eux sont à la recherche d'un autre emploi.

Ils sont dans l'ensemble critiques sur le niveau de leur rémunération ou sur les perspectives de carrière que semble offrir leur emploi actuel, mais ils sont satisfaits aussi bien du contenu de l'emploi occupé que de leur autonomie au travail. Ils jugent assez sévèrement l'aspect « professionnel » de leur formation, c'est-à-dire son efficacité pour obtenir ou exercer un emploi. Sur le contenu de la formation et son organisation, leur satisfaction est plutôt moyenne.

F Les titulaires d'une maîtrise, MST ou DU2 ont accédé à l'emploi plus souvent que les autres après 1 et 6 mois. Leur premier emploi est stable pour seulement 22% d'entre eux, 72% travaillent à temps complet. Ils appartiennent à la catégorie des professions intermédiaires dans 60% des cas, et très peu sont cadres. Leur rémunération médiane est de 5650 francs, très proche à celle des DEUG-Licence.

L'évolution entre le premier emploi et l'emploi actuel est substantielle. Elle se caractérise notamment par une forte progression de la part de l'emploi stable (de 22% à 71%) et par une forte augmentation des emplois de cadres (+16 points). Il n'en demeure pas moins que l'emploi exercé par ces étudiants se situe majoritairement dans la catégorie des professions intermédiaires. Leur salaire médian a progressé de près de 2000 francs pour atteindre 7575 francs. 41% d'entre eux sont en recherche d'emploi.

Ces étudiants sont moyennement satisfaits du niveau de leur rémunération mais relativement satisfaits de leur autonomie au travail ou du contenu de leur emploi et très satisfaits de leurs perspectives de carrières.

Il sont peu satisfaits de l'aspect « professionnel » de leur formation.

F Les étudiants en insertion avec un **troisième cycle** sont ceux qui accèdent le moins rapidement à l'emploi : 27% trouvent leur premier emploi plus de six mois après l'arrêt des études. Leur premier emploi est stable pour seulement 38% d'entre eux, très souvent à temps complet (88%), de catégorie « professions intermédiaires » (66%) ou « cadres » (28%). A l'instar des diplômés de Maîtrise-MST-DU2, la majorité des emplois sont au sein d'entreprises privées (51% d'entre eux). Leur salaire médian est de 7150 francs. Ils sont très mobiles puisque 41% travaillent en dehors du département d'origine et de l'université.

De nettes évolutions sont constatées entre le premier emploi et l'emploi actuel : la part de l'emploi stable est passée à 71% (+33 points), la part de cadres à 48% (+20 points), et le salaire médian a cru de 7 150 F à 8 000 F. Dans ce contexte favorable, la proportion assez élevée de recherche d'un autre emploi (31%) pourrait s'expliquer par une volonté de promotion professionnelle plus que par une insatisfaction dans l'emploi, ou par une certaine hétérogénéité des situations.

Bien qu'assez critiques sur leur niveau de rémunération, leur degré de satisfaction concernant l'emploi et la formation est proche de la moyenne de l'ensemble. Il est plus élevé pour tout ce qui concerne la formation, y compris ses vertus « professionnelles » (adéquation à l'emploi, utilité pour accéder à l'emploi).

ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs d'insertion par diplôme maximum obtenu

Dans le tableau présenté ci-dessous, la distinction entre les étudiants en insertion sur la base d'un diplôme de géographie et les étudiants en insertion sur la base d'un concours n'est plus faite. Les étudiants en insertion sont tous répartis en fonction de leur diplôme maximum obtenu dans l'enseignement supérieur. Les principaux indicateurs relatifs au parcours d'insertion professionnelle, de caractéristiques de l'emploi actuellement occupé ainsi que de satisfaction sont présentés ici.

Indicateurs / Diplôme maximum	DEUG, Licence	Maîtrise, MST	DEA, DESS, Doctorat	Ensemble
Tentative de concours	67%	47%	17%	45%
dont enseignement	61	40	6	37
% de lauréats d'un concours d'enseign	32%	29%	10%	24%
Durée de chômage > 6 mois	22%	30%	36%	29%
Durée d'emploi stable > 1 an	36%	36%	51%	41%
Durée accès 1 ^{er} emploi > 6 mois	12%	10%	24%	15%
Emploi Actuel : part de cadres	39%	49%	54%	47%
Emploi Actuel : part d'emploi stable	65%	82%	74%	72%
Emploi Actuel : salaire moyen	7 470 F	8 400F	9 400 F	8 360 F
Emploi Actuel : employeur, etbs d'enseignement	56%	47%	18%	40%
Emploi Actuel : employeur, entreprises privées	22%	27%	41%	30%
Satisfaits du salaire	44%	43%	31%	39%
Satisfaits adéquation formation- emploi	12%	19%	47%	26%
Recherche d'un autre emploi	25%	17%	27%	24%

Annexe 2 : Intitulés d'emplois (emploi actuel)

DIP MAX	CONCOURS	INTITULE D'EMPLOI	SAL MENS	EFF
DEUG B		CHEF DE RAYON	8000	
DEUG G		AGENT D ENTRETIEN	5800	
DEUG G		AIDE EDUCATEUR EMPLOI JEUNE	5600	
DEUG G		ASSISTANTE MATERNELLE	3500	
DEUG G		MONITRICE EQUITATION		
DEUG G		VENDEUSE	5500	

Insertion professionnelle : Géographie

DIP MAX	CONCOURS	INTITULE D'EMPLOI	SAL MENS	EFF
LICENCE AM		AGENT D EXPL TRANSP CONTRAT DE QUALIF	3600	
LICENCE AM		AGENT DE REFLEXION PATRI EMPLOI JEUNE	5500	
LICENCE AM		CHEF DE PROJET		
LICENCE AM		DELEGUE RECENSEMENT INSEE	6300	
LICENCE AM		DESSINATEUR PROJETER PAYSAGISTE	6300	
LICENCE EU		TECHNICIEN TERRITORIAL	6400	
LICENCE G	CAPE	PROF DES ECOLES CERTIFIE	8500-10000	10
LICENCE G	CAPE	PROF DES ECOLES STAGIAIRE	8100-9300	4
LICENCE G	CAPE	PROF FLE EN COOPERATION A JERUSALEM		
LICENCE G	CAPES H/G	PROF H/G CERTIFIE	11000	
LICENCE G	CAPES H/G	PROF H/G STAGIAIRE	8000	
LICENCE G	AGENT DES IMPOTS	AGENT DES IMPOTS	8000	
LICENCE G	GARDIEN DE LA PAIX	ADJOINT DE SECURITE EMPLOI JEUNE	5624	
LICENCE G	TECH METEO	TECHNICIEN METEO	9000	
LICENCE G		ADJOINT DE SECURITE EMPLOI JEUNE	5600	
LICENCE G		AGENT ADMIN COURRIER ET DOC EN CES	5500	
LICENCE G		AGENT TECHNIQUE COORDINATEUR QUALITE	7000	
LICENCE G		AIDE EDUCATEUR EMPLOI JEUNE	5500-6200	4
LICENCE G		ANIM DE FORM DEMANDEUR D EMPLOI	7200	
LICENCE G		CHARGE DE MISSION REL INTER EMPLOI JEUNE	7500	
LICENCE G		CHARPENTIER	8000	
LICENCE G		CHEF DE RAYON	7500	
LICENCE G		DOCUMENTALISTE	5600	
LICENCE G		EBENISTE STAGIAIRE		
LICENCE G		INGENIEUR D ETUDES		
LICENCE G		MONITEUR DE SKI		
LICENCE G		PROF A DOMICILE D UN ENFANT AUTISTE	6000	
LICENCE G		RESPONSABLE D ANIMATION EN STATION	5800	
LICENCE G		SECRETAIRE COMMERCIALE	6200	
LICENCE G		SECRETAIRE MEDICALE	5700	
LICENCE G		SURVEILLANT ETUDE ET CANTINE		
LICENCE G MENTION AM	CAPE	PROF DES ECOLES CERTIFIE	9000	
LICENCE G/H	CAPE	PROF DES ECOLES STAGIAIRE	7800-8300	5
LICENCE G/H	CAPE	PROF DES ECOLES CERTIFIE	8500-9700	7
LICENCE G/H		ACPT SCOLAIRE ET ANIM SOCIO CULT CES	5800	
LICENCE G/H		AGENT DE DISTRIBUTION	5300	
LICENCE G/H		AIDE EDUCATEUR EMPLOI JEUNE	5600	2
LICENCE G/H		ANIMATEUR DE SITE NORDIQUE	6600	
LICENCE G/H		INTERVENANTE ENV MILIEU SCOLAIRE	5500	
LICENCE G/H		MAITRE AUX H/G	5500	
LICENCE G/H		REPARTITEUR DE MARCHANDISES		
LICENCE G/H		SURVEILLANTE COLLEGE PRIVE	5500	
LICENCE G	CAPE	PROFESSEUR DES ECOLES SERVICE NATIONAL	7400	
LICENCE H	CAPES H/G	PROF H/G STAGIAIRE	8000	
MAITRISE AM		AGENT D ENTRETIEN	5500	
MAITRISE AM		ATTACHE COMMERCIAL	9600	
MAITRISE AM		EMPLOYEE DE MAISON		

DIP MAX	CONCOURS	INTITULE D'EMPLOI	SAL MENS	EFF
MAITRISE AM/EU		CHARGE D ETUDES	10000	
MAITRISE AM/EU		DISTRIBUTION COURIER	5800	
MAITRISE AM/EU		RESPONSABLE PROJETS DE SOLIDARITE	6700	
MAITRISE G	AGREG GEO	PROF AGREGE H/G CERTIFIE	10000-14000	2
MAITRISE G	CAPE	PROF DES ECOLES CERTIFIE	8500-10000	3
MAITRISE G	CAPE	PROF DES ECOLES STAGIAIRE	8000-8500	5
MAITRISE G	CAPES H/G	PROF H/G CERTIFIE	9300-10000	2
MAITRISE G	CAPES H/G	PROF H/G STAGIAIRE	7600-8500	5
MAITRISE G	CAPLP2 LETTRES H/G	PROF LETTRES H/G CERTIFIE	9500	
MAITRISE G	CONTROLEUR DES IMPOTS	CONTROLEUR DES IMPOTS	8500	
MAITRISE G	SECR ADM DE PREFECTURE	SECRETAIRE ADMIN DE PREFECTURE	6500	
MAITRISE G		AGENT DEVELOPPEMENT LOCAL	6000	
MAITRISE G		ANIM PEDAGOGIQUE EN ENV	7400	
MAITRISE G		ANIMATEUR SCIENTIFIQUE	5500	
MAITRISE G		ANIMATRICE NATURE	5300	
MAITRISE G		ASSISTANT ADMINISTRATIF	8500	
MAITRISE G		ASSISTANT RELATIONS PUBLIQUES	10000	
MAITRISE G		ASSISTANT URBANISTE	10000	
MAITRISE G		CHARGE DE MISSION ENVIRONNEMENT	10000	
MAITRISE G		DESSINATRICE PROJETRICE	12500	
MAITRISE G		ECONOME		
MAITRISE G		FORMATRICE VACATAIRE	9000	
MAITRISE G		MAITRE AUX	5500	
MAITRISE G		MAITRE AUX INSTITUTRICE	6000	
MAITRISE G		RESPONSABLE ANIMATION	7000	
MAITRISE G		SURVEILLANT EXTERNAT	5300	
MAITRISE G		TECHNICIEN SIG	8000	
MAITRISE G AM		RESPONSABLE PROJET ENVIRONNEMENT	12000	
MAITRISE H	CAPES H/G	PROF H/G CERTIFIE	9200	
MST AM	SECR ADM EQPT	SECRETAIRE ADMINISTRATIF EQUIPEMENT	7750	
MST AM		AGENT DE DEVELOPPEMENT	6500	
MST AM		RESP SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT	10000	
MST E AM RE		CHARGE DE MISSION EQUESTRE	8500	
DEA ENV	CAPE	PROF DES ECOLES STAGIAIRE	8000	
DEA G	CAPES H/G	PROF H/G CERTIFIE	9500	
DEA G E		CHARGE DE MISSION OPERATION LOCALE AGRI-ENV	7600	
DEA GEA		CHARGE D'ETUDES BOTANIQUES	7300	
DEA GEA	CAPE	PROF DES ECOLES STAGIAIRE	8200	
DEA GEA	CAPES H/G	PROF H/G CERTIFIE	9900	
DEA GEA		CHARGE D ETUDES	8500	
DEA GEA		CHARGE DE MISSION COMMERCES	8000	
DEA GEA		INGENIEUR HYDROGEOLOGUE	8200	
DEA I	CAPES H/G	PROF H/G CERTIFIE	8500-10500	2
DEA I		CHEF DE PROJET JUNIOR	10000	
DEA I		TECHNICIEN ADMINISTRATEUR SIG URBAIN	7000	
DEA S	AGREG G	PROF AGREGE H/G CERTIFIE	14500	
DEA VS		TECHNICIEN LOGEMENT	7000	

Insertion professionnelle : Géographie

DIP MAX	CONCOURS	INTITULE D'EMPLOI	SAL MENS	EFF
DESS AMP	ATTACHE TERRITORIAL	ATTACHEE TERR SERV DES MARCHES PUBLICS	9000	
DESS AMP	CONT DES DOUANES	CONTROLEUR DES DOUANES	9000	
DESS AMP	ING TERRITORIAL	RESPONSABLE SERVICE CIRCULATION	11000	
DESS AMP	TECH TERRITORIAL	CHARGE D ETUDES URBA EN DEPL URB	8000	
DESS AMP		AGENT DE DEV ASSOCIATIF LOCAL	7500	
DESS AMP		CHEF DE PROJET GESTION D ENTR AU PORTUGAL	17000	
DESS AMP		CHEF DE PUBLICITE	11000	
DESS AMP		INGENIEUR CONSEIL	7500	
DESS AMP		REFERENT D APPUI AUX PARCOURS D INS	6760	
DESS AMP		RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES	9600	
DESS DEV R	CAPE	PROF DES ECOLES STAGIAIRE	8000	
DESS DEV R		AGENT DE DEV ENV EMPLOI JEUNE	5700	
DESS DEV R		ANIMATRICE DE CONTRAT GLOBAL DE DEV	7800	
DESS DEV R		CHARGE D ETUDES HABITAT	8000	
DESS DEV R		CHARGE D ETUDES URBANISME		
DESS DEV R		CHARGE DE MISSION DE DEV LOCAL	8190	
DESS DEV R		CHARGEE MISSION PERIMETRE PROTECTION	8000	
DESS DEV R		CONSEILLERE AGRICOLE	9000	
DESS DEV R		COORDONNATEUR DE RESEAU DE DEV LOCAL	7500	
DESS DEV R		TECHNICIENNE DE RIVIERE	8000	
DESS MO		AGENT DE DEVELOPPEMENT	7800	
DESS MO		ANIMATEUR ENV ET AGENT DE DEV LOCAL	7500	
DESS MO		ASSISTANT D ETUDES	7000	
DESS MO		CHEF DE PROJET EN CARTOGRAPHIE INFO	10200	
DESS MO		CONSEILLER AGRICOLE	7400	
DESS M	ADJ ADM TERRITORIAL	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL		
DESS M	ING SUBDIV	INGENIEUR SUBDIVISIONNAIRE	12500	
DESS M		AMBASSADRICE DU TRI EMPLOI JEUNE	6000	
DESS M		CHARGE D ETUDES	7000	
DESS M		CHARGE D ETUDES ENVIRONNEMENT	7200-7650	2
DESS M		CHARGE DE MISSION EN BOTANIQUE	7900	
DESS M		CHARGE DE MISSION PROG EUROPEENS	8000	
DESS M		MONITEUR FORMATEUR	7300	
DESS M		SECR SOCIETE REMONTEES MECANIQUES		
DESS M		TECHNICIEN GEOLOGUE	8000	
DESS M		TECHNICIEN RIVIERE	7700	
DESS SIG		GESTIONNAIRE DE DONNEES CARTO SIG	7000	
DESS URBA AM G	ING SUBDIV	CHARGE D ETUDES	8200	
DESS URBA AM G	ING SUBDIV	CHARGE DE MISSION DEPLACEMENTS	11000	
DESS URBA AM G		AGENT DE DEVELOPPEMENT HABITAT	11500	
DESS URBA AM G		AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL	10300	
DESS URBA AM G		ASSISTANTE COMMERCIALE MARKETING	8600	
DESS URBA AM G		ATTACHE A LA DIRECTION GENERALE	7700	
DESS URBA AM G		VRP EXCLUSIF	20000	
DESS URBA AM	ATTACHE TERRITORIAL	RESP DU SERVICE PREVENTION DELINQUENCE	9066	
DESS URBA AM	ING SUBDIV TERRITORIAL	CHARGE DE MISSION EN CEC DANS UN EPCI	9500	

DIP MAX	CONCOURS	INTITULE D'EMPLOI	SAL MENS	EFF
DESS URBA AM	REDACTEUR TERRITORIAL	RESPONSABLE DE SERVICE	7500	
DESS URBA AM		CHARGE D ETUDES POS / ENVIRONNEMENT	9000	
DESS URBA AM		CHARGE DE MISSION TOURISME FAMILIAL	9000	
DESS URBA AM		NEGOCIATRICE DE SITE	9500	
DESS URBA AM		RESP DU SERV GESTION LOCATIVE ET PATRIM	9300	
DOCTORAT G	MAITRE DE CONFERENCE	MAITRE DE CONFERENCE	9500-17000	2
DOCTORAT G		POST DOC UNIVERSITE	10000	
DOCTORAT G		RESPONSABLE SCIENTIFIQUE	16000	
DOCTORAT I		CARTOGAPHE CONTRACTUEL	7000	

Lexique :

AM/EU	Aménagement / Etudes Urbaines
AM	Aménagement
AM G	Aménagement et gestion
AMP	Aménagement et politiques
DEV R	Développement Rural
E AM Ré	Environnement Aménagement Régional
ENV	Environnement
EU	Etudes urbaines
G	Géographie
GE	Gestion de l'espace
GEA	Gestion des espaces montagnards
G/H	Géographie mention Histoire
H	Histoire
I	Interface
M	Montagne
MO	Méthodes et Outils
S	Structures
VS	Villes et société

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7
Objectif	7
Champ	7
Plan d'ensemble	7
LES ETUDIANTS DE DEUXIÈME ET TROISIEME CYCLES	11
Description de la population comprenant l'ensemble des inscrits	11
Population étudiée	11
Taux de féminisation	13
Part de chaque université	14
Parcours scolaire	15
- Répartition des étudiants selon la série du baccalauréat	15
- Répartition des étudiants selon le nombre d'années de retard au bac	15
- Répartition des étudiants selon le retard pris dans l'enseignement supérieur	16
- Taux de réussite	17
Activité et poursuite d'études	17
- Itinéraire des inscrits en licence	17
- Itinéraire des inscrits en maîtrise	18
- Itinéraire des inscrits en MST	18
- Itinéraire des inscrits en DEA	19
- Itinéraire des inscrits en DESS	19
- Itinéraire des inscrits en Doctorat	20
- Itinéraire des inscrits à l'Agrégation	20
- Récapitulatif	21
PARTICULARITES DE LA POPULATION EN INSERTION	23
Répartition par sexe	23
Répartition par diplôme d'inscription	24
Répartition par série de baccalauréat	24
Répartition selon le retard au bac	25
Répartition selon le retard pris dans l'enseignement supérieur	25
Répartition selon le diplôme ou concours d'insertion	26
Principales caractéristiques des étudiants lauréats d'un concours d'enseignement	27
DES ETUDES A L'EMPLOI	29
Motifs d'arrêt d'études	29
Parcours d'insertion	30
- Durée d'accès au premier emploi	30
- Durée de chômage au cours des trois dernières années	31

- Nombre d'emplois occupés au cours des trois ans d'observation	32
- Evolution de la situation des étudiants entre mars 96 et mars 98	33
Premier emploi occupé	34
- Mode d'accès	34
- Statut de l'emploi	35
- Temps de travail	35
- Profession	36
- Intitulé d'emploi	36
- Type d'employeur	38
- Distribution des salaires	39
- Localisation de l'emploi	40
- Mobilité géographique	40
Caractéristiques de l'emploi « actuel » (occupé en mars 99)	41
- Statut d'emploi	42
- Evolution de la part des cadres et professions intermédiaires	43
- Bilan détaillé des changements de PCS	43
- Intitulé d'emploi	44
- Type d'employeur	46
- Distribution des salaires	47
- Recherche actuelle d'un autre emploi	48
DEGRE DE SATISFACTION	49
Satisfaction vis-à-vis de l'emploi	49
- Satisfaction à l'égard du salaire	49
- Satisfaction vis-à-vis du contenu de l'emploi	50
- Satisfaction à l'égard des relations dans l'entreprise	50
- Satisfaction à l'égard de l'autonomie dans le travail	51
- Satisfaction à l'égard des perspectives de carrière	51
- Indice global de satisfaction de l'emploi actuel	51
Satisfaction vis-à-vis des études	52
- Satisfaction à l'égard de l'adéquation de la formation universitaire à l'emploi	52
- Les études sont un bon moyen d'accès à l'emploi	53
- Satisfaction à l'égard du contenu de la formation	53
- Satisfaction à l'égard de l'organisation des enseignements	54
Typologie des étudiants	54
- Aspects positifs et négatifs de l'enseignement reçu	55
CONCLUSION	57
ANNEXES	59
Annexe 1 : Indicateurs d'insertion par diplôme maximum obtenu	59
Annexe 2 : Intitulés d'emplois (emploi actuel)	59
Lexique :	63
TABLE DES MATIERES	64

